

# Rapport annuel 2015 du Conseil national de **L'Inventaire** général du patrimoine culturel

## PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL AU PLAN NATIONAL

- 4 ■ INTRODUCTION
- 5 ■ ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

## RAPPORTS DES SERVICES CHARGÉS DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL

- 29 ■ ALSACE
- 45 ■ AQUITAINE
- 59 ■ AUVERGNE
- 71 ■ BASSE-NORMANDIE
- 89 ■ BOURGOGNE
- 97 ■ BRETAGNE
- 117 ■ CENTRE – VAL DE LOIRE
- 131 ■ CHAMPAGNE-ARDENNE
- 143 ■ COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE
- 153 ■ FRANCHE-COMTÉ
- 165 ■ GUADELOUPE
  - GUYANE (NON PARVENU)
- 173 ■ HAUTE-NORMANDIE
- 195 ■ ÎLE-DE-FRANCE
- 209 ■ LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 219 ■ LIMOUSIN
- 233 ■ LORRAINE
  - MARTINIQUE (NON PARVENU)
- 257 ■ MIDI-PYRÉNÉES
- 289 ■ NORD – PAS DE CALAIS
  - PAYS DE LA LOIRE (NON PARVENU)
- 299 ■ PICARDIE
- 325 ■ POITOU-CHARENTES
- 349 ■ PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR
  - RÉUNION (NON PARVENU)
- 371 ■ RHÔNE-ALPES





# PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT



INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL – RAPPORT ANNUEL 2015

# DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL AU PLAN NATIONAL



# A. INTRODUCTION

Frédérique Boura

Ce rapport annuel 2015 sera le dernier à être présenté dans la configuration régionale antérieure à la restructuration administrative liée à la mise en place de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Afin d'être en mesure de restituer la situation des services de l'Inventaire à la veille de ce réaménagement, la mission de l'Inventaire et l'inspection des patrimoines ont souhaité, dans l'exercice de synthèse, mettre l'accent sur différents points importants. Une première partie (B.1 à B.3) est consacrée aux politiques partenariales qui rendent compte du projet et du positionnement des services ainsi que de leur niveau de participation aux politiques patrimoniales de l'État en région. Une seconde partie (B.4) aborde les évolutions des effectifs et de la composition des métiers des équipes entre 2005 et 2015. Enfin, un dernier chapitre (B.5) présente les différents outils de production et de diffusion des études d'Inventaire, ainsi que les principales opérations de valorisation.

## L'ANNÉE 2015

### Le rapport IGA-IGAC sur le bilan de la décentralisation de l'Inventaire général

À l'occasion des dix ans de la décentralisation, la ministre de la Culture a commandé un rapport conjoint à l'inspection générale de l'administration et à l'inspection générale des affaires culturelles (Rapport 2014-34. Bilan de la décentralisation de l'IGPC). Le texte, rendu en janvier 2015, revient sur la mise en œuvre du transfert et pointe certaines lacunes. En conséquence, il propose deux scénarios, dont le premier – non retenu par le ministère – envisage la poursuite du processus de décentralisation, en abandonnant le cadre national prévu par la loi de 2004 et en laissant le soin aux Régions de s'organiser et de se coordonner seules.

La seconde option, dont l'exécution a débuté dès la fin de l'année 2015, vise à renforcer l'animation du réseau que forment les services régionaux de l'Inventaire et à améliorer le rôle de l'État, en assurant notamment l'interopérabilité des systèmes d'information documentaire, restée inachevée. Ce chantier informatique, qui doit permettre de verser - dans de bonnes conditions - les opérations achevées dans le système documentaire national accessible sur Internet, a été relancé et devrait aboutir en 2017.

Ce rapport préconise également une évolution de l'instance de contrôle et d'orientation. Il s'agirait de modifier la composition du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel (CNIGPC) afin de donner davantage de place aux élus régionaux ainsi que d'assurer une meilleure articulation avec le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel. L'objectif est bien de renforcer l'appropriation de cette gouvernance par les élus.

Le contexte électoral de la fin de l'année 2015 n'a pas permis de réunir le Conseil en session plénière. Ainsi, les avis sur l'année 2014, proposés par la section scientifique n'ont-ils pu être validés. Le renouvellement du Conseil, arrivé à échéance a lui aussi été retardé en raison des délais imposés par la nomination de nouveaux élus consécutivement à la réforme territoriale.

Ces avis 2014 seront présentés, avec ceux concernant l'année 2015, au prochain Conseil national qui devrait être installé à la fin de l'année 2016.

### Le chantier de mise à jour de la méthodologie

Un vaste chantier collaboratif, initié à la fin de l'année 2015 autour de la mise à jour de certains aspects de la méthodologie

de l'Inventaire, a montré combien l'intérêt pour cette démarche, socle de leur action et de leur culture commune, était partagé par les services régionaux de l'Inventaire.

Cinq groupes de travail, animés conjointement par les Régions et le ministère, ont été constitués. Les sujets de réflexion ont été choisis à la fois pour conforter les fondamentaux méthodologiques à la lumière des pratiques sur le terrain, réfléchir aux conséquences de la révolution numérique, de l'évolution de la technologie sur l'éditorialisation et la diffusion des dossiers d'inventaire et prendre en compte l'extension du champ patrimonial (paysage, patrimoine immatériel...).

Ces travaux encore en cours démontrent comment cette culture commune, complétée par les multiples échanges entre le terrain, les pratiques décentralisées des partenariats, et leur évaluation avant éventuelle intégration dans la méthodologie nationale, nécessitait un cadre formalisé. Normatif, il doit rester l'épine dorsale de l'organisation de la connaissance produite. Si cet outil commun gagne à s'adapter et s'enrichir des partenariats et des projets des Régions, c'est, en retour, la garantie de la cohérence nationale du projet scientifique de l'Inventaire qui donne toute sa valeur à la compétence dont se sont enrichies les Régions.

### La formation

La transmission de la méthodologie et des « savoir-faire » de l'Inventaire général est un enjeu majeur pour l'avenir de l'Inventaire et la responsabilité en incombe au ministère de la culture. Avec le départ en retraite d'une génération de chercheurs, porteurs de l'expérience et de la longue histoire de la méthodologie mais aussi la multiplication des études menées en partenariat ou externalisées, la nécessité d'une offre régulière s'impose. Elle doit permettre aux nouveaux chercheurs d'acquérir les fondamentaux et aux autres d'approfondir la maîtrise de certains types de dossiers. La Direction générale des patrimoines souhaite renforcer son offre de stages et envisage de déconcentrer les sessions, afin que les chercheurs partenaires puissent les suivre sans se déplacer à Paris.

### La publication des actes du colloque de 2014 « 1794-1964-2004-2014 : Dynamiques d'une aventure de l'esprit, l'Inventaire général du patrimoine culturel »

Les travaux de ce colloque, qui marque une étape de l'histoire de l'institution, témoignent de la vitalité de l'Inventaire. La mission de l'Inventaire prépare la publication des actes qui paraîtront en novembre 2016 dans la collection nationale des Cahiers du Patrimoine.

## RÉFLEXIONS AUTOUR DU RAPPORT ANNUEL

Force est de constater que plusieurs régions ont des difficultés, sans doute faute de temps, à établir leur rapport annuel. Ce document est pourtant le seul que le décret relatif au contrôle scientifique et technique de l'État en matière d'Inventaire général du patrimoine culturel rend obligatoire. Il constitue le fondement du contrôle scientifique et technique, et c'est à partir de ce bilan annuel que le Conseil national de l'Inventaire général élabore son avis et propose les orientations prévues par le décret du 20 juillet 2005.

On peut s'interroger sur les raisons et les conséquences de ce constat, d'autant plus que le travail d'adaptation du formulaire, issu d'un groupe de travail mené avec les conservateurs régionaux laissait penser qu'il était cette fois adapté à la réalité de la vie des services. Il convient d'être vigilant car l'absence de représentativité des informations collectées à l'échelle du territoire national met en cause la validité de l'analyse et le rôle du CNIGPC, et ce au moment où le rapport rendu par l'IGA/IGAC souhaite le refonder

pour y renforcer la place des élus. Cet éloignement de la prise en considération de la dimension nationale de l'Inventaire général, qui en constitue pourtant le fondement, et qui semble pour certains marquer un renoncement à cet outil de visibilité nationale du travail peut étonner.

La difficulté de l'exercice du rapport annuel, conçu pour l'exercice du contrôle scientifique et technique est sans doute en partie liée au fait que la conduite des opérations d'inventaire ne représente qu'une partie des activités des services qui en ont la charge. Le document produit présente ainsi des disparités d'une région à l'autre et peut paraître réducteur, s'il se limite à son rôle réglementaire. Il convient certainement de remettre l'ouvrage sur le métier et de reprendre la réflexion commune autour du contenu de ce document, notamment en matière de cartographie.

### La cartographie

*Catherine Chaplain*

En effet, sur les vingt rapports annuels consultés, un quart ne fournit aucun document graphique. Ce déficit d'illustrations pourrait s'expliquer, pour partie, par le manque de dessinateurs dans les équipes de plusieurs SRI.

En parcourant ces quinze rapports, le premier constat que l'on peut faire est la variation du nombre de cartes d'une région à l'autre (de 1 à 11). Ainsi, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées en proposent 11 qui illustrent non seulement la diversité des opérations, mais aussi la variété de la diffusion de l'information. A contrario, la région Nord-Pas-de Calais a pris le parti de synthétiser, sur une seule carte, l'état d'avancement des différents inventaires topographiques et thématiques menés sur son territoire. Un grand nombre de cartes accompagnant ces rapports présentent l'état d'avancement des inventaires topographiques et des différents inventaires thématiques et, suivant les cas, s'ajoute un focus sur les inventaires spécifiques réalisés dans telle ou telle région (« opérations ponctuelles » pour le Centre, « bilan des diagnostics » en Île-de-France).

D'autres cartes figurent, de manière agrégée, l'état d'avancement, de diffusion et de valorisation de la couverture territoriale régionale (Centre, Champagne-ardennes, PACA, Picardie). En Midi-Pyrénées, le choix a été pris de détailler les résultats des données versées dans les bases nationales, à l'échelle des départements.

La Bretagne quant à elle propose deux cartes intitulées « couverture territoriale topo » et « territoires en régie directe et appels à projets » qui restituent les différentes opérations en cours et leurs divers modes opératoires (partenariats).

On peut ainsi se poser la question de la pertinence de mesurer annuellement la progression de la couverture territoriale qui ne semble plus être un indicateur représentatif de la politique des services en matière d'Inventaire général. Il faut donc réfléchir à une autre forme de collecte de cette information, (peut être sous forme d'une carte nationale) de même que pour les cartes illustrant les enquêtes thématiques et les logiques territoriales. Par ailleurs la disparité des cartes produites et des chartes graphiques utilisées rend difficile toute tentative de comparaison entre les régions.

Il serait intéressant d'associer le réseau des dessinateurs/cartographes des services régionaux à la réflexion à mener rapidement.

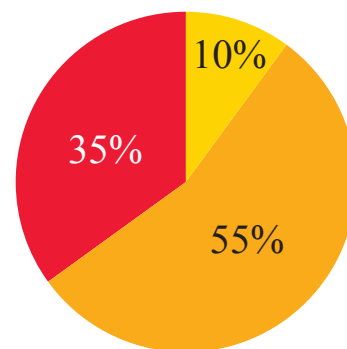
Si l'on met à part les régions Lorraine et Pays de la Loire, pour lesquelles les informations n'ont pas été transmises dans les délais compatibles avec le calendrier du rapport, sur 168 opérations conduites en 2014 dans vingt régions, 22 étaient annoncées dans le rapport annuel de cette année-là comme devant s'achever en 2014. De fait, neuf de ces opérations disparaissent du rapport 2015, tandis que les treize autres se trouvent prolongées, le calendrier prévisionnel ayant sans doute été trop ambitieux ou bien le report s'expliquant par le départ du chercheur en charge de l'enquête. En revanche, huit autres opérations disparaissent elles aussi du rapport 2015 alors qu'elles auraient dû se prolonger encore sur une ou plusieurs années, mais quatre d'entre elles sont concentrées dans la région Haute-Normandie, dont les fiches d'opérations 2014 avaient été rendues sous l'ancien modèle et nécessitaient manifestement un toilettage.

En regard de ces dix-sept opérations disparues en 2015, apparaissent (toujours pour 20 régions sur 22) vingt opérations nouvelles, soit une en moyenne par région et un taux d'opérations nouvelles de 12%. Sept régions sur vingt n'annoncent aucune enquête nouvelle en 2015, tandis qu'une en annonce quatre (Midi-Pyrénées) et une autre trois (PACA). 2015 ayant été une année particulière, tant parce qu'il s'agissait d'une fin de mandature que par la perspective de fusions de régions, on peut cependant espérer qu'à l'avenir, sinon dès 2016 qui restera une année de transition, le nombre d'opérations nouvelles remontera.

### Prise en compte de l'architecture/des objets

Sur 172 opérations pour lesquelles a été renseignée la prise en compte de l'architecture et des objets mobiliers, 94 (55%) traitent conjointement des deux, 61 (35%) uniquement de l'architecture, et seulement 17 (10%) des objets seuls, mais ces chiffres sont à relativiser du fait de l'architecture des systèmes documentaires, et en particulier de Gertrude, qui obligent à créer des dossiers d'architecture (même si ce sont des coquilles vides) pour y rattacher des dossiers d'œuvres mobilières, par exemple le recensement du patrimoine mobilier des Landes ou les décors de l'aérogare d'Orly.

### LA PRISE EN COMPTE DES OBJETS MOBILIERS DANS LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE



- Objets mobiliers uniquement (17)
- Objets mobiliers et architecture (94)
- Architecture uniquement (61)

### Opérateur

Sur 210 opérations pour lequel l'opérateur a été renseigné, la Région (SRI) est seul maître d'œuvre dans 116 cas (55%), dont 40 dans le cadre d'un partenariat, alors habituellement axé sur les opérations de valorisation, à moins qu'il ne s'agisse de l'accueil d'un étudiant en master. Elle partage la maîtrise avec le partenaire dans 30 cas (14%), tandis que celui-ci exerce seul la maîtrise d'œuvre dans 53 cas (25%), les onze opérations restantes étant

## B. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

### B.1 LES OPÉRATIONS

*Xavier de Massary*

#### Opérations disparues/opérations nouvelles



confiées à un prestataire extérieur, sous maîtrise d'ouvrage Région ou partenaire selon les cas.

### Valorisation

On a comptabilisé pour la première fois les modes de valorisation autres que les publications papier ou électroniques. Pour une cinquantaine d'opérations sont indiquées des conférences (20 cas), des expositions de photos (26 cas) ou encore des visites guidées (7 cas), tous modes de prolongement ou d'accompagnement des enquêtes qui paraissent en perte de vitesse par rapport aux publications virtuelles, même si certaines régions, telle la Bretagne, sont attachées aux réunions ou autres formes physiques d'information, en particulier de restitution intermédiaire.

### Statistiques de saisie et de consultation de dossiers sur les bases régionales

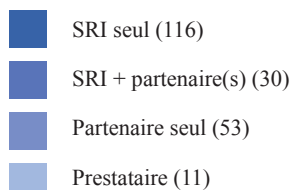
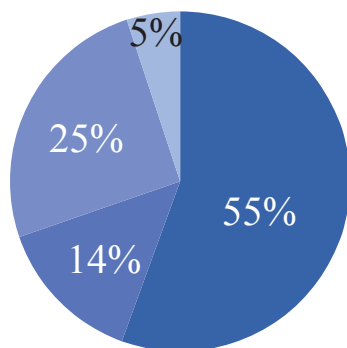
Fin 2015, mises à part les régions Lorraine et Pays de la Loire qui n'ont pas répondu, sur 179 opérations en cours, 157 (88%) avaient donné lieu à l'ouverture d'au moins un dossier avec l'outil de saisie Gertrude ou Renabl MP. Pour 98 d'entre elles ce chiffre dépasse la centaine, pour 27 le millier, tandis que trois opérations totalisaient déjà plus de dix mille dossiers : le recensement des églises des Ardennes (10 065), le patrimoine de la communauté de communes du Val de Saintonge (12 453) alors qu'arrive en tête le patrimoine de la ville de Toulouse (33 347 dossiers). La vingtaine d'opérations pour lesquelles n'est indiquée l'ouverture d'aucun dossier correspond pour six cas à des enquêtes nouvelles ou bien à des cas particuliers : en Alsace un simple diagnostic des lycées, en Poitou-Charentes l'inventaire des mémoires ouvrières, constitué d'entretiens venant alimenter un fonds d'archives orales.

Un certain nombre d'opérations en cours donnent lieu, sans attendre leur parachèvement, à une diffusion sur le site régional des dossiers considérés comme suffisamment aboutis. C'est le cas pour 68 enquêtes (38% du total).

## B.2 LES OPÉRATIONS EN PARTENARIAT

Sur 216 opérations vivantes en 2015 (données 2014 pour 35 opérations en Pays de la Loire et Lorraine), 88 l'ont été sans convention (ce qui n'exclut pas un partenariat informel) et 118 avec une convention, soit 58%, auxquelles on peut ajouter une dizaine de partenariats sans convention.

### LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE



Les partenariats les plus fréquents le sont avec des collectivités : ceux-là concernent 80 opérations, dont : 27 villes, 2 communes rurales, 8 communautés de communes, 5 communautés d'agglomération, deux métropoles (Rouen et Strasbourg), 11 pays. Les partenariats avec les départements, historiquement prépondérants, se maintiennent dans neuf régions pour vingt-six opérations au total, les plus impliquées étant la Lorraine (six opérations), Pays de la Loire (cinq opérations) et Midi-Pyrénées (quatre opérations). Signe sans doute que ce type de partenariat est néanmoins en perte de vitesse est le fait qu'il ne concerne qu'une seule opération nouvelle : le patrimoine religieux du Vaucluse, enquête réalisée par un prestataire sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental, le SRI assurant la couverture photographique, apportant l'encadrement scientifique et mettant à disposition l'outil de saisir.

Progressent en revanche les partenariats avec les Parcs Naturels Régionaux. Huit régions, soit une de plus qu'en 2014 (PACA) ont des partenariats formalisés avec douze PNR (le Centre, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et PACA en ont deux) tandis que Rhône-Alpes a une convention avec le PNR des Bauges pour quatre opérations distinctes.

Comme en 2014, il faut continuer de s'interroger sur le fait qu'une seule région, la Champagne-ardennes, ait à ce jour un partenariat avec l'État (DRAC) pour deux opérations d'inventaire : l'une sur les églises des Ardennes, l'autre sur celles de la Marne. Une seule opération avec un CAO, sur la peinture religieuse en Basse-Normandie ! Ceci alors même que le SRI est partie prenante de nombre de politiques patrimoniales de l'État (voir ici même l'analyse de Virginie Serna et de Matthieu Barthelemy).

Les partenariats scientifiques demeurent moins nombreux que les autres : six régions ont conventionné avec une université (pas forcément de leur territoire), et le Centre-Val de Loire est la région la plus avancée en ce domaine, puisque ce partenariat concerne deux opérations distinctes. Le centre André-Chastel, pour le recensement du Corpus Vitrearum, a conventionné avec deux régions : Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, qui a entamé en 2015 un autre partenariat avec le CNRS sur l'étude du fer dans les Pyrénées. Les partenariats techniques avec les CAUE existent en Midi-Pyrénées et en Nord-Pas-de-Calais, mais surtout en Île-de-France (quatre opérations).

Les partenariats avec une association ne concernent que sept opérations, telles que l'Association pour le patrimoine industriel en Champagne-ardennes (APIC) dont les membres sont sollicités pour la mise à jour des dossiers de recensement du patrimoine industriel des Ardennes, ou l'Association « Rencontre avec le patrimoine religieux » qui a un chercheur dont le salaire est assuré grâce à la subvention de la Région Centre-Val de Loire. Ce chercheur conduit deux opérations de recensement des vitraux, du 13<sup>e</sup> siècle à nos jours : la première sur l'Indre-et-Loire, la seconde sur le Loiret.

Signalons pour terminer, les partenariats avec une région voisine, appelés pour certains à disparaître du fait de la fusion des régions : entre Aquitaine et Poitou-Charentes pour l'étude des communes riveraines de l'estuaire de la Gironde, entre l'Aquitaine encore et Midi-Pyrénées pour l'étude du canal latéral à la Garonne, entre la Basse-Normandie et le Centre-Val de Loire à travers le territoire du PNR du Perche. D'autres partenariats sont encore, fin 2015, au stade de l'ébauche, tel celui sur le patrimoine thermal et de villégiature des Pyrénées.

### B.3 L'INVENTAIRE ET LES POLITIQUES DE L'ÉTAT

Matthieu Barthelemy, Virginie Serna

Le formulaire du rapport 2015 comportait quelques questions concernant les modalités d'association des SRI aux politiques patrimoniales de l'État en région. Les réponses données par 22 SRI permettent de dresser un état des lieux de ces liens forts qui continuent d'exister entre DRAC et SRI. Cependant, il n'est pas toujours possible de faire la part entre la participation des services en tant que compétence métier-inventaire et celle au titre des missions de gestion des aides en faveur du patrimoine. Très variable d'une région à l'autre, la participation des SRI peut englober les dispositifs comme le FRAC et le FRAM, ou encore le soutien à l'élaboration des espaces protégés ou des VPAH.

#### La participation des SRI à la protection au titre des monuments historiques

##### • La CRPS

L'article 612.4 du code du patrimoine portant composition des commissions régionales du patrimoine et des sites mentionne le chef du service chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel parmi les six membres de droit et le décret 2005-835 du 20 juillet 2005 prévoit d'inscrire chaque année à l'ordre du jour de la CRPS la présentation du bilan annuel du SRI. Qu'en est-il réellement ?

Tous les SRI, membres de droit, participent à la CRPS et leur avis est requis en séance pour la plupart d'entre eux. Deux services en régions (Franche-Comté et Centre Val de Loire) indiquent la transmission d'un avis systématique sur tous les dossiers de demande de protection. En Rhône-Alpes, et en Bretagne, un agent du service est membre de la CRPS en tant que personnel qualifié. Le SRI Picardie est également présent lors des six réunions de la Commission Recours au sein de la CRPS.

##### • Délégation permanente

Non prévue par les textes, la participation à la délégation permanente est loin d'être générale. Seuls un peu plus de la moitié des SRI y sont invités (13 sur 22). Certains le sont depuis peu (Aquitaine), d'autres jamais (Auvergne, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Picardie, Rhône-Alpes).

##### • La présentation des dossiers en CRPS

Dix services sur vingt-deux ont présenté en 2015 des dossiers en CRPS. Quatre services (Limousin, Poitou-Charentes, Alsace, Auvergne), habituellement porteurs de dossiers n'ont pas eu l'occasion de le faire. Cela ne semble pas remettre en cause la capacité et le souhait des services à porter et présenter des dossiers. Les intitulés mentionnés révèlent une expertise des services particulièrement sollicitée dans les domaines du patrimoine militaire, industriel et de celui de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.

Certains dossiers ont été présentés par les chercheurs des collectivités partenaires. Et si PACA indique n'avoir présenté qu'un seul dossier, le service souligne sa collaboration active à la constitution de nombreux dossiers de protection, notamment pour la nouvelle thématique de l'architecture militaire.

##### • La présentation du bilan du service en CRPS

Elle n'est pas systématique (11 régions sur 22) et les modalités en sont diverses. De l'intervention orale avec remise d'un support papier (Poitou-Charentes) à une présentation succincte (Languedoc-Roussillon) en passant par un bilan accompagné d'un cas d'étude (les barrages, Limousin), l'exposé du bilan annuel est assumé généralement par le ou la Conservateur-e régional-e de l'Inventaire à des dates diverses et selon un calendrier parfois triennal comme en Lorraine. Lorsque la présentation n'est plus ou pas encore instaurée, elle est souhaitée par les SRI – notamment le service de l'Aquitaine – et par les CRMH.

	PRÉSENCE À LA CRPS	DÉLÉGATION PERMANENTE DE LA CRPS	PRÉSENTATION DE DOSSIERS À LA CRPS	PRÉSENTATION DU BILAN DE LA CRPS
Alsace				
Aquitaine				
Auvergne				
Basse-Normandie				
Bourgogne				
Bretagne				
Centre – Val de Loire				
Champagne-Ardenne				
Corse				
Franche-Comté				
Guadeloupe				
Haute-Normandie				
Île-de-France				
Languedoc-Roussillon				
Limousin				
Lorraine				
Midi-Pyrénées				
Nord – Pas de Calais				
Picardie				
Poitou-Charentes				
Provence – Alpes – Côte d'Azur				
Rhône-Alpes				

### • Participation des services de l'Inventaire à la politique de protection des objets mobiliers

Le chef du service de l'Inventaire est membre de droit de la CDOM (commission départementale des objets mobiliers) et sa présence est généralement effective, même s'il se fait parfois représenter par un membre de son service (Picardie).

Certains SRI comptent également dans leur équipe des agents CAO ou CDAO (conservateur – délégué – des antiquités et objets d'art) - CAO : Collectivité territoriale de Corse et Guyane, CDAO : Franche-Comté, Guadeloupe, Haute-Normandie. En Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, certains chercheurs partenaires par convention sont également CAO.

C'est dans ce cadre que la Guadeloupe a présenté deux dossiers de protection d'objets mobiliers et a participé à une formation sur les objets religieux. La collectivité territoriale de Corse au travers de son service chargé de l'Inventaire a collaboré à une réunion d'identification des peintures italiennes (RETIF). Basse-Normandie garde un lien étroit avec les CAO de l'Orne, de la Manche et du Calvados par le biais d'une étude commune sur la peinture religieuse.

### La participation des SRI à la politique de labellisation du ministère de la Culture

#### • Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire »

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label « Ville ou Pays d'art et d'histoire ».

Moins de la moitié, soit 10 régions, (45%) sont sollicitées par le réseau des VPAH.

Leur participation peut prendre plusieurs formes :

- Un positionnement fort (six réunions par an) du SRI au sein d'un Pôle Architecture en DRAC rassemblant DREAL, CAUE, UDAP, un service dédié au VPAH et la maison de l'Architecture (Franche-Comté) ;
- une présence du SRI au sein du comité de pilotage et du comité scientifique des VPAH (Alsace : Strasbourg et Pays de Guebwiller) ;
- une convention pluriannuelle et tripartite entre la DRAC, la Région et le réseau VPAH pour trois Pays d'Art et d'Histoire en Limousin ;
- l'intégration des études d'Inventaire en cours dans la médiation

des VPAH en Haute-Normandie – à Dieppe et Elbeuf sur les vitraux commémoratifs ;

- enfin la formation des animateurs du patrimoine (Aquitaine, Basse-Normandie, Haute-Normandie).

Parmi les douze régions qui ne participent pas à la démarche VPAH en 2015, certaines, comme la Bretagne, expriment le souhait d'y être associées de manière plus naturelle et plus régulière.

#### • Label « Jardin remarquable »

Le label « Jardin remarquable » est attribué par décision du préfet de région pour une durée de 5 ans renouvelable après avis d'un groupe de travail régional statuant sur le fondement d'un dossier complet déposé par le demandeur. Lorsque les services de l'Inventaire y sont représentés, c'est soit en tant que représentant du conseil régional soit en tant que personnalités qualifiées dans le domaine des jardins. Huit régions participent au label soit 36%. Ces dernières sont conviées à une ou plusieurs réunions par an. Deux SRI semblent être particulièrement investis : Nord Pas-de-Calais (visite de 15 jardins) et Midi Pyrénées. Certains services bien qu'invités ne parviennent pas à « assumer ce plan de charge » (ex. Poitou-Charentes). L'année 2015 ne semble pas avoir été une année propice à la labellisation (pas de commission en 2015 en Limousin, Corse, Champagne-ardennes, Rhône-Alpes).

Les SRI Basse-Normandie et Haute-Normandie ne participent pas au suivi du label mais sont présents au sein de l'Institut Européen des Jardins et Paysages (IEJP). Une personne du SRI Basse-Normandie est déjà membre de son comité scientifique et sera rejointe en 2016 par une personne du SRI Haute-Normandie.

#### • Label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » : point fort des relations DRAC-SRI

Le label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle est attribué à des édifices ou des ensembles représentatifs ou remarquables créés au XX<sup>e</sup> siècle.

82% des services participent à l'élaboration de cette politique à des degrés divers, comme membres de groupes de travail (Alsace), membres de la commission technique de suivi (Champagne-Ardenne, Lorraine), experts (Franche-Comté) ou rapporteurs en CRPS (Aquitaine), certains indiquant jusqu'à six réunions en 2015 en partenariat avec le CAUE.

Cent dix dossiers documentaires réalisés sous GERTRUDE par le SRI Poitou-Charentes, ont alimenté l'étude menée en 2015 par la DRAC sur le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans quelques régions (Bourgogne, Franche-Comté) des publications sur le label Patrimoine XX<sup>e</sup> siècle sont le fruit de ce partenariat entre SRI et CRMH. D'autres sont en projet.

	PATRIMOINE XX <sup>e</sup>	VPAH	JARDIN REMARQUABLE
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre – Val de Loire			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Guadeloupe			
Haute-Normandie			
Île-de-France			





	PATRIMOINE XX <sup>E</sup>	VPAH	JARDIN REMARQUABLE
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord – Pas de Calais			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence – Alpes – Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			

### La participation des SRI à la politique des espaces protégés

En 2015, 14 services ont participé à un projet au moins d'espace protégé (AVAP aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine ou secteur sauvegardé).

Au moins deux régions (Champagne-ardennes et Midi-Pyrénées) co-financent les études d'AVAP, ce qui en facilite le suivi scientifique en concertation avec les UDAP. En parallèle à leur contribution aux créations d'AVAP, certaines régions comme la Lorraine ou la Bretagne, s'imposent comme des partenaires incontournables de la procédure des secteurs sauvegardés.

Cette participation est, en Lorraine, quasi exhaustive, tous les PSMV étant suivis par le service sauf celui de Metz. Le service évoque le fort engagement de ses chercheurs dans le processus des AVAP (rédaction de 33 dossiers sur la reconstruction de la ville de Gérardmer et complétude d'un dossier de recensement minimum des demeures suivi de la mise en place d'une campagne de dendrochronologie pour l'AVAP de Mirecourt (Vosges).

Un SRI (PACA) confirme la seule utilisation de ses données pour l'élaboration de ces documents sans présence d'un membre de l'équipe lors de réunions.

	AVAP	COMMUNE CONCERNÉE SAUVEGARDE	SECTEUR	COMMUNE CONCERNÉE
Auvergne	0		0	
Languedoc-Roussillon	1	Sète		
Basse-Normandie	5	Coutances, Villedieu-les-Poêles, Caen, Deauville, Villers-sur-Mer		
Bretagne	3	Dinard, Morlaix, Châteaudren	3	Rennes, Tréguier, Vannes
Haute-Normandie	4	Le Havre, Dieppe, Étretat, Pont-Audemer		
Midi-Pyrénées	2	Grisolles, Lombez	1	Lectoure
Limousin			1	Saint-Léonard-de-Noblat
Lorraine	4	Remiremont, Mirecourt, Pont-à-Mousson, Longwy	Tous	Sauf Metz
Alsace			1	Strasbourg
Franche-Comté		avis sur les AVAP	1	Besançon- Battant
Champagne-Ardenne		membre de plusieurs comités de pilotage d'AVAP		
Nord – Pas de Calais			2	
Aquitaine			Non renseigné	
PACA			Non renseigné	

### Participation des SRI à la réunion de pré-programmation des travaux sur les monuments historiques et/ou la recherche archéologique programmée

Limousin et Franche-Comté sont invités aux réunions organisées en DRAC avec chacun des départements (1 ou 2 réunions par département et par an). Elles permettent une meilleure lisibilité sur les travaux à venir, une anticipation de la programmation des crédits et des échanges entre les différents partenaires impliqués dans le financement sur MH (État, Conseil Régional, Conseils départementaux).

Notons que le SRI de Franche-Comté participe également aux réunions de pré-programmation du SRA avec les mêmes objectifs.



### Participation des SRI au FRAM ou au FRAC

Alors qu'il s'agit d'un dispositif partagé entre l'État et les régions, seules 7 régions participent aux commissions des FRAM (Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne, Champagne-ardennes, Poitou-Charentes, PACA et Rhône-Alpes), et une seule à celles des FRAC (Rhône-Alpes).

#### Conclusion

Certaines des réponses transmises montrent bien que les services restent attachés à leur collaboration avec les politiques de l'État. Le lien avec les DRAC est maintenu et les modalités de coopération – CRPS, les labels, etc. – ne manquent pas.

Dans toutes les régions, les SRI sont des partenaires réguliers de la politique de protection : Cependant, alors que rien ne s'oppose à la généralisation de leur invitation à siéger à la délégation permanente, qui effectue un choix dans les dossiers et conduit un travail prospectif d'orientation de la politique de protection, on constate que seuls un peu plus de la moitié le sont. La moitié des DRAC ne respectent pas encore l'obligation qui est faite d'inscrire la présentation du bilan annuel des SRI à l'ordre du jour d'une CRPS chaque année.

Pour le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », les SRI sont des services référents, compte tenu de leur appétence et compétence pour ce sujet où ils ont été précurseurs et de la qualité de la documentation, notamment photographique, qu'ils produisent.

Près des deux-tiers des SRI, sont associés à l'élaboration des AVAP ou des secteurs sauvegardés.

La contribution des services de l'Inventaire à la protection au titre des monuments historiques est générale, et leur compétence dans le domaine des objets mobiliers est largement identifiée et mise à contribution pour l'élaboration des politiques de protection des objets mobiliers.

La participation des SRI aux réunions de pré-programmation MH et SRA est à noter. À travers la nouvelle compétence des dispositifs d'aide, confiée dans certaines régions aux SRI, et les procédés d'attribution de financements sur les dossiers de restauration ou de valorisation, les services de l'Inventaire sont désormais parties prenantes des procédures de pré-programmation.

En revanche, les SRI siègent peu dans les commissions du label « Jardin remarquable » et sont encore peu associés au réseau VPAH alors que cette politique de valorisation a beaucoup à gagner à s'associer les compétences de l'Inventaire.

Enfin, rappelons que le questionnaire dépouillé ne concernait que l'année 2015 et ne permet pas d'extrapoler vers une tendance générale. En effet si certaines régions n'ont pas participé aux commissions des labels « Jardin remarquable » ou « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » pour l'année 2015, nombre sont celles qui prévoient une participation active en 2016.

La mise en œuvre des lois NOTRe (2016) et LCAP (2017) pourra offrir aux SRI l'opportunité d'une meilleure prise en compte de leurs études et de leurs compétences dans les politiques publiques du patrimoine.

## B. 4 LES PERSONNELS

*Jean Davoineau*

Cette analyse des effectifs et des équipes a été menée à partir des bilans annuels fournis par 21 des 22 régions métropolitaines.

### Stabilité du volume d'emploi

Le nombre de personnels titulaires en équivalents temps plein (ETP) concourant à l'Inventaire général du patrimoine culturel s'élève à 242 ETP en 2015, le chiffre équivalent en 2014 était de 247. Si l'on ajoute à ces données le nombre de personnels : apprentis, contractuels ou partenaires, on obtient 335 en 2015 et 335,9 en 2014. On retrouve une même stabilité dans la distribution par cadre d'emploi.

### Diversification de la composition des équipes

En analysant plus précisément ces données, on peut néanmoins remarquer qu'il n'y a plus de conservateur du patrimoine au sein de 2 équipes (Limousin et Picardie), que 7 autres équipes n'en n'ont plus qu'un seul et que de manière paradoxale une équipe (l'Île-de-France) en compte 9.

L'équipe d'Île-de-France ne possède également aucun attaché de conservation du patrimoine, aucun assistant de conservation du patrimoine, aucun ingénieur territorial dans ses rangs. Une seule région, la Bourgogne, ne compte aucun ingénieur ou technicien territorial, seulement 2 adjoints comme personnels techniques. Autre constat, seulement 4 régions (Basse-Normandie, Bretagne, Champagne-ardennes et Corse) ne comptent pas d'attaché territorial dans leurs effectifs.

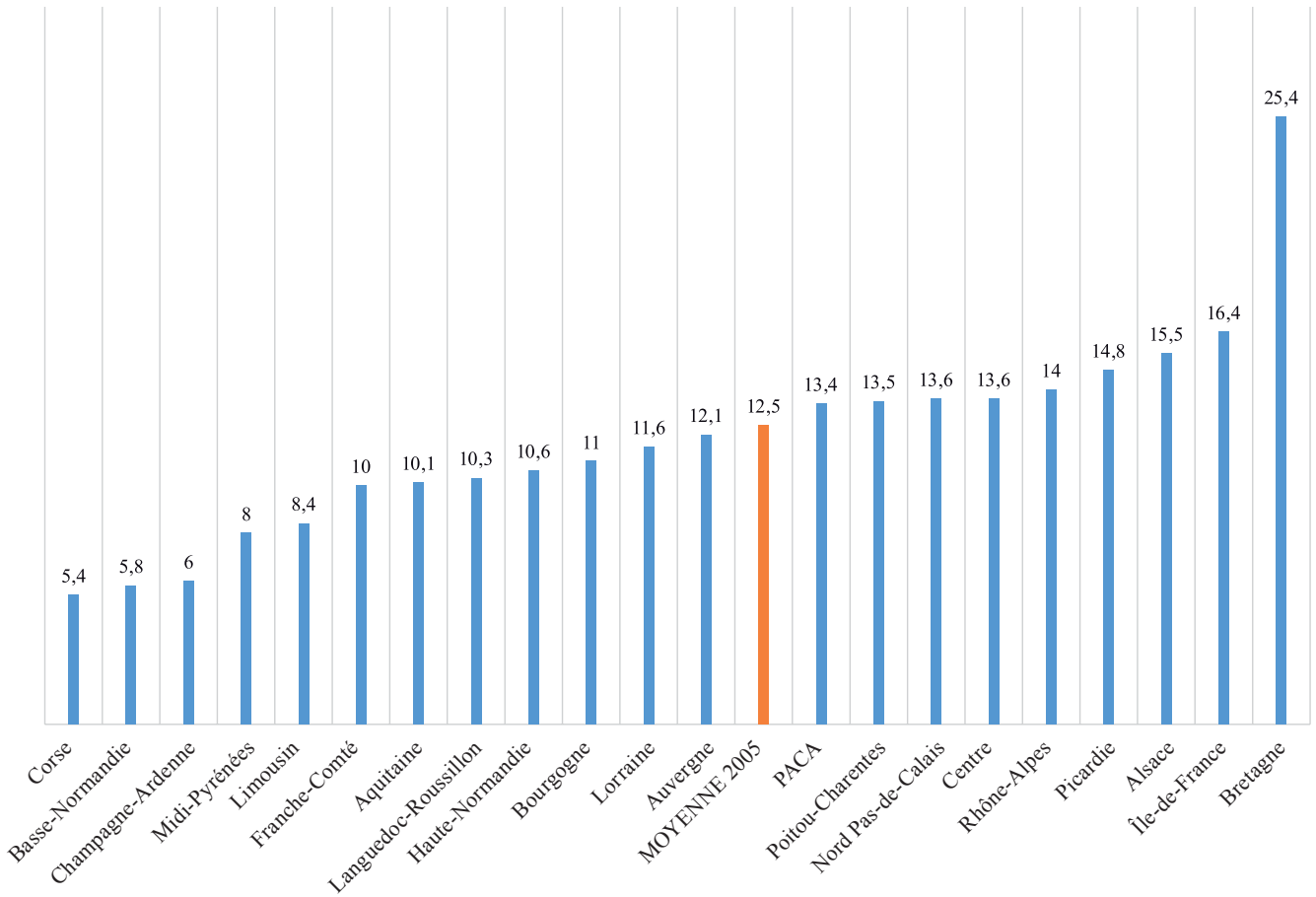
### Essai de comparaison 2005/2015

Dans la synthèse des bilans 2014, l'analyse avait porté sur l'évolution des cadres d'emploi des personnels à 5 ans en comparant les chiffres de 2011 et ceux de 2014. Cette année, le focus a été fait sur la composition fonctionnelle des équipes en comparant les chiffres de 2005 et 2015.

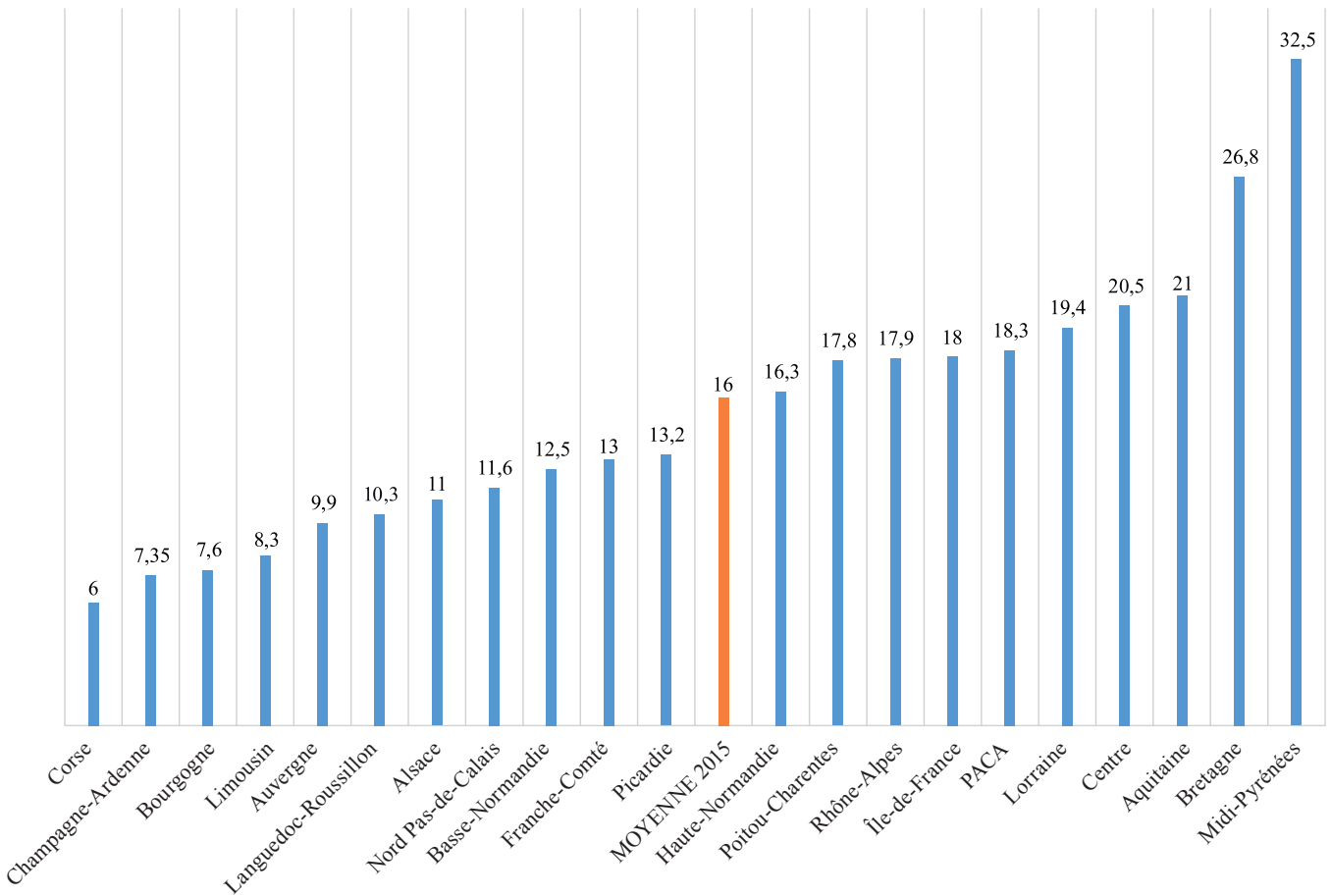
Tout d'abord, il faut noter l'accroissement significatif de la somme globale des effectifs passant de moins de 250 ETP en 2005 à près de 320 en 2015, avant de tenter de l'analyser. Il est en effet difficile, en raison de l'élargissement des missions des services de déterminer la part exacte des moyens humains dédiés aux seules études d'Inventaire.

On constate un accroissement de l'écart de taille des équipes qui est de 6 à 32 ETP en 2015, alors qu'il n'était que de 5,4 à 25,4 en 2005. Le constat est le même si on considère seulement les effectifs des 10 équipes médianes : de 10 à 18 ETP en 2015 et de 10 à 13,5 en 2005, avec une médiane qui ne progresse que de moins de 2 emplois passant de 11,6 ETP en 2005 (Lorraine) à 13,2 ETP en 2015 (Picardie), la moyenne, quant à elle, progresse de 3,5 ETP passant de 12,5 en 2005 à 16 en 2015.

ETP DES SERVICES EN 2005



ETP DES SERVICES EN 2015





Si 13 équipes suivent la tendance générale et voient leurs effectifs augmenter de 2005 à 2015, 3 ont des effectifs stables (Corse, Languedoc-Roussillon et Limousin), et 5 ont perdu des emplois (Alsace, Auvergne, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais et Picardie).

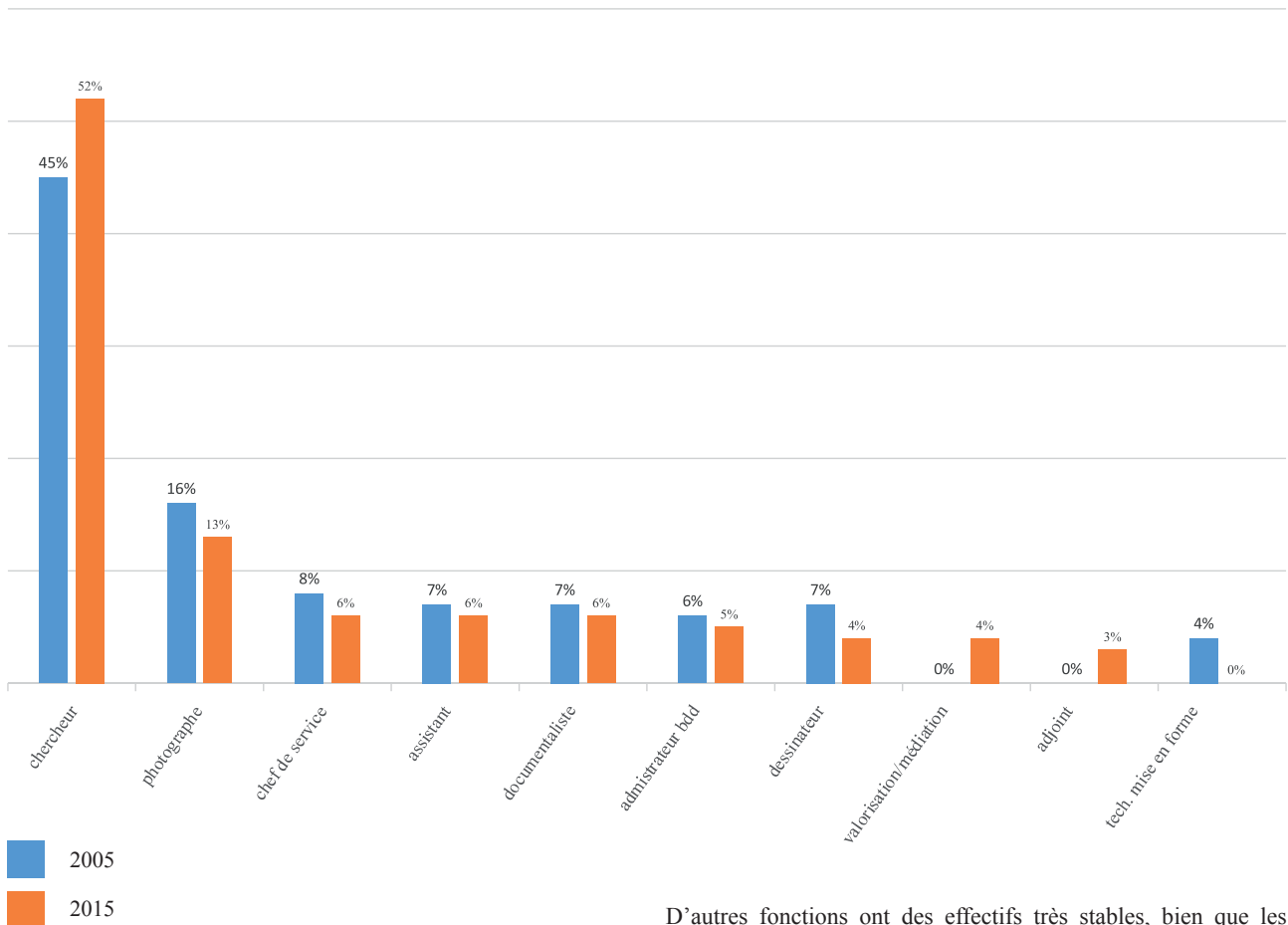
**Évolution des métiers**

C'est avec prudence et en pourcentage qu'on peut analyser la répartition des métiers et leur évolution / transformation, leur apparition et même leur disparition.

Entre 2005 et 2015, le dossier électronique a remplacé le dossier vert, la fabrication des dossiers d'Inventaire papier, contenant des tirages photographiques et des impressions des notices des bases de données a été abandonné au profit de la constitution de dossier numérique natif. En conséquence, Le travail des techniciens de mise en forme a disparu, alors qu'en 2005, 4% des ETP se consacraient encore à cette tâche.

Dans le même temps, de nouvelles fonctions se faisaient jour au sein des équipes. Ce sont d'une part les fonctions de valorisation et de médiation des travaux des équipes, qui sont maintenant clairement identifiées avec 4% des effectifs, et d'autre part 3% des effectifs consacrés aux fonctions d'adjoint au chef de service, de chargé de mission administrative et financière, de chef de pôle, de responsable de pôle, de chargé de mission patrimoine et partenariat, chargé des projets transversaux, etc.

**FONCTION DES PERSONNELS AU SEIN DES ÉQUIPES**



D'autres fonctions ont des effectifs très stables, bien que les tâches aient beaucoup changé : le métier de documentaliste (7% des ETP en 2005, 6% en 2015) qui s'exerçait principalement au sein d'un centre de documentation dans l'accueil du public, est dorénavant essentiellement tourné vers le Web et s'exerce à la fois en amont et en aval des études. Un autre métier aux chiffres relativement stables est celui d'administrateur de bases de données (6% des ETP en 2005, 5% en 2015), appelé maintenant dans quelques équipes administrateur du dossier électronique ou administrateur Gertrude, soulignant fortement leur rôle indispensable dans une production dorénavant complètement numérique.

Deux autres fonctions ont également des effectifs stables, bien que leur désignation ait subi un glissement sémantique : les CRI (ou

conservateurs régionaux d'Inventaire) de 2005 sont maintenant des chefs de services, en 2015 certains d'entre eux n'étant pas conservateurs et certains services n'ayant pas ou plus de chefs de service et les fonctions de secrétaire sont dorénavant le plus souvent désignées sous le vocable d'assistant(e).

#### Évolution de la répartition des métiers : un constat contrasté

La production de dossiers documentaires illustrés, reste au cœur des missions des équipes d'Inventaire depuis un demi-siècle, encadrés par les documents méthodologiques proposant normes, guides, conseils et exemples aux chercheurs, photographes et dessinateurs. En 10 ans de 2005 à 2015, la fonction d'études et recherches au sein des équipes a bondi en nombre, de 111 ETP à près de 167, mais aussi en pourcentage de 45% à 52%. Ce constat enthousiasmant doit cependant être nuancé pour tenir compte de la diversification des tâches remplies par les agents en charge de la recherche, et particulièrement ceux qui sont embauchés dans le cadre de partenariats induisant, le plus souvent une part importante de valorisation ou de suivi de politiques patrimoniales.

La progression importante du pourcentage de chercheurs peut s'expliquer par le fait que la quasi-totalité des personnels associés des équipes sont des chercheurs : ils représentent en 2015 37% des chercheurs, alors que les chercheurs associatifs ne représentaient que 17% des effectifs des chargés d'étude et de recherche en 2005. Dans le même temps, il est préoccupant de constater que le poids des fonctions techniques a chuté de 16% à 13% pour les photographes et de 7% à 4% pour les dessinateurs. Statistiquement en dix ans, le nombre de chercheurs par photographes est passé de 2,75 à 4 et le nombre de chercheurs par dessinateurs de 6,75 à 12,75 ; et même si le pourcentage d'administrateurs de données a seulement baissé d'un point (pur rappel de 6% à 5%) le nombre de chercheurs par administrateur est passé de 8 à près de 10.

Cette tendance met en péril un élément essentiel qui a fait la singularité et la qualité de la documentation des études d'Inventaire, à savoir une illustration professionnelle au service d'une analyse fine et normée, remise en cause par une quasi disparition du dessin dans l'illustration des dossiers et l'omniprésence de la photographie de chercheurs.

En 2015, le travail de dessinateur représente 13 ETP (sur plus de 320 ETP) répartis dans seulement 15 équipes d'Inventaire sur 21 et en regardant plus précisément la désignation de leurs activités, on s'aperçoit que l'on s'éloigne de plus en plus de la seule production documentaire : dessinateur (un dernier), dessinateur-infographe, dessinateur CAO DAO, dessinateur-graphiste, dessinateur-cartographe, cartographe, cartographe-sigiste, technicien SIG, topographe.

Cette érosion des fonctions techniques au sein des effectifs des équipes d'Inventaire est alarmante et menace ce qui faisait la spécificité et participait à la renommée des travaux et des savoir-faire des équipes d'Inventaire.

## B.5 PRODUCTION, DIFFUSION ET LA VALORISATION

### Bilan des versements dans les BDD nationales

Isabelle Duhau

Sept régions ont versé des données dans le système de diffusion national du MCC. Comme les années précédentes, l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre, la Corse, la Lorraine, la Basse-Normandie et PACA. Midi-Pyrénées, qui ne versait plus depuis plusieurs années a installé un accès à Mistral et rejoint les régions autonomes pour leurs versements sur le portail national.

#### MÉRIMÉE

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
Alsace	838	1 269	68	0	0	<b>20 786</b>	Total global
Aquitaine	359	34	22	0	0	<b>12 166</b>	
Auvergne	2	0	0	0	0	<b>4 658</b>	
Bourgogne	37	20	127	74	796	<b>11 753</b>	
Bretagne	0	0	0	0	0	<b>35 833</b>	
Centre	0	1 279	0	92	0	<b>9 810</b>	
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	<b>2 235</b>	
Corse	13	607	317	41	1	<b>2 909</b>	
Franche-Comté	117	40	0	0	0	<b>6 133</b>	
Guadeloupe	0	0	0	0	0	<b>285</b>	
Guyane	0	0	0	0	0	<b>82</b>	
Île-de-France	385	0	0	0	0	<b>10 274</b>	
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	<b>3 619</b>	
Limousin	0	0	0	0	0	<b>3 318</b>	
Lorraine	106	107	383	39	18	<b>10 025</b>	
Martinique	0	0	0	0	0	<b>1 203</b>	
Midi-Pyrénées	0	0	0	0	746	<b>3 860</b>	
Nord – Pas de Calais	59	43	0	0	0	<b>4 830</b>	
Basse-Normandie	0	75	1	0	0	<b>3 932</b>	
Hte-Normandie	0	0	0	0	0	<b>9 823</b>	
Pays-de-la-Loire	0	1	0	0	0	<b>14 079</b>	
Picardie	0	0	0	0	0	<b>5 697</b>	
Poitou-Charentes	7	0	0	0	0	<b>16 324</b>	





	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
Poitou-Charentes	7	0	0	0	0	16 324	Total
PACA	70	63	0	372	18	9 961	
Réunion	0	0	0	0	0	398	
Rhône-Alpes	90	585	0	0	0	5 553	
<b>total</b>	<b>2 083</b>	<b>4 123</b>	<b>918</b>	<b>618</b>	<b>1 579</b>		<b>209 546</b>

4 régions ont versé des données dans Mérimée en 2015 : la Corse, la Lorraine, Midi-Pyrénées et PACA.

#### PALISSY

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
Alsace	798	1 976	43	0	0	27 955	Total global
Aquitaine	784	2	524	0	0	12 850	
Auvergne	24	299	0	0	0	5 550	
Bourgogne	389	1 038	2	5	3	20 960	
Bretagne	0	0	0	0	0	24 930	
Centre	151	273	1359	0	0	7 409	
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	10 827	
Corse	0	865	414	68	148	2 875	
Franche-Comté (dont 52 sans date)	373	71	0	0	0	5 539	
Guadeloupe	0	0	0	0	0	29	
Guyane	0	0	0	0	0	42	
Île-de-France	113	0	0	0	0	8 180	
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	3 836	
Limousin	0	0	0	0	0	4 815	
Lorraine	135	661	1199	265	55	17 583	
Martinique	0	0	0	0	0	371	
Midi-Pyrénées	0	0	0	0	353	6 306	
Nord – Pas de Calais	170	618	0	0	0	4 314	
Basse-Normandie	148	338	200	0	73	4 804	
Hte-Normandie	0	0	0	0	803*	12 813	
Pays-de-la-Loire	0	0	0	0	0	6 845	
Picardie	0	0	0	0	0	4 950	
Poitou-Charentes	5	0	0	0	0	11 292	
PACA	1 256	0	0	116	0	11 631	
Réunion	0	0	0	0	0	0	
Rhône-Alpes	586	0	0	0	0	6 795	<b>223 501</b>

\* 803 = *repant (reprise d'antériorité) du corpus vitrearum. Chargement fait par le MCC*

5 régions ont versé des données dans Palissy en 2015 : la Bourgogne, la Corse, la Lorraine, Midi-Pyrénées et PACA.

#### MÉMOIRE

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
Alsace	0	0	231	0	0	50 623	Total global
Aquitaine	1 930	0	0	0	0	7 398	
Auvergne	0	0	8 872	10 576	21 175	42 394	
Bourgogne	3 155	2 453	1 620	3 078	10 636	28 517	
Bretagne	0	0	0	0	0	6 254	
Centre	10 428	7 426	6 753	4 616	9	81 791	
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	5 437	

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL	
Corse	80	2 290	3 245	402	287	<b>25 183</b>	Total global
Franche-Comté	6 737	2 021	0	0	0	<b>32 872</b>	
Guadeloupe	0	0	0	0	0	<b>2 087</b>	
Guyane	0	0	0	0	0	<b>1 446</b>	
Île-de-France	7 080	0	6	0	0	<b>28 510</b>	
Languedoc-Roussillon	0	0	0	0	0	<b>4 415</b>	
Limousin	0	35	1	0	0	<b>26 945</b>	
Lorraine	3 330	604	1 797	5 060	396	<b>15 964</b>	
Martinique	0	0	0	0	0	<b>1 171</b>	
Midi-Pyrénées	0	0	0	0	1 247	<b>10 459</b>	
Nord – Pas de Calais	1 225	3 158	0	0	0	<b>10 494</b>	
Basse-Normandie	1 039	1 927	2 324	2 192	1 551	<b>12 128</b>	
Hte-Normandie	0	0	0	0	0	<b>4 640</b>	
Pays-de-la-Loire	0	0	0	0	0	<b>18 433</b>	
Picardie	0	0	1	1	0	<b>10 698</b>	
Poitou-Charentes	1	0	2	0	0	<b>47 643</b>	
PACA	3 914	0	0	0	0	<b>51 754</b>	
Réunion	0	0	0	0	0	<b>5</b>	
Rhône-Alpes	2 027	0	0	0	0	<b>14 576</b>	
<b>total</b>	<b>40 946</b>	<b>19 914</b>	<b>24 852</b>	<b>25 925</b>	<b>35 301</b>	<b>541 837</b>	

7 régions ont versé des données dans Mémoire en 2015 : l’Auvergne, la Bourgogne, le Centre, la Corse, la Lorraine, Midi-Pyrénées et la Basse-Normandie.

#### Statistiques de consultation des BDD nationales

Les trois grandes bases de données nationales du service du patrimoine, Mérimée, Palissy et Mémoire affichent plus de 9,2 millions de pages vues, soit une baisse de 9% des consultations par rapport à 2014 (10 113 495 pages vues).

Les données de l’Inventaire général du patrimoine culturel représentent 82% des données de Mérimée, 57% de Palissy et 36% de Mémoire.

BASE DE DONNÉES	PAGES VUES EN 2015	ÉVOLUTION ±2014/2015
Mérimée	3 982 445	
Mérimée via le site de la MAPA	628 231	+ 7%
Mérimée via le site de l’Inventaire général	1 117 390	+ 291%
Total Mérimée	5 728 066	- 6%
Palissy	1 291 309	
Palissy via le site de la MAPA	100 938	
Palissy via le site de l’Inventaire général	381 685	+ 16%
Total Palissy	1 773 932	- 22%
Mémoire	1 013 004	
Mémoire via le site de la MAPA	424 505	- 3%
Mémoire via le site de l’Inventaire général	10 916	
Total Mémoire	1 448 425	- 17%
Total des trois principales bases du service du Patrimoine	9 240 213	- 9%
Joconde	3 783 377	- 24%
Leonore	2 770 336	- 19%

*Mérimée* reste la base de données patrimoniales du MCC la plus consultée, devant Joconde, la base des musées de France ou Leonore, celle des Archives nationales (dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur) par exemple.

Il faut souligner l'augmentation globale des consultations via les deux portails de l'Inventaire général et de la MAPA qui permettent des interrogations plus fines (modes experts) et davantage ciblées que l'accès via le principal portail du MCC « architecture et patrimoine ». Il faut également noter l'importance des consultations de certaines autres bases du service du patrimoine :

- 35 886 pages pour *Dapapub*, (base présentant l'ensemble des publications imprimées de l'Inventaire général)
- 91 693 pages pour *Auteur* (orfèvres et peintres-verriers repérés lors des travaux d'inventaire)
- 55 702 pages pour *Chastel-Archidoc* (dépouillements de sources documentaires sur l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)
- 11 853 pages pour *Sancti*, thésaurus de l'iconographie chrétienne (base d'aide à l'indexation de la représentation de l'Ancien et du Nouveau Testaments et de la vie des saints).

### Les outils de production et de diffusion

*Sandrine della-Bartolomea*

#### • Les outils de production, Gertrude et RenabIMP

Les régions disposent d'une application de saisie de ses dossiers d'inventaire : Gertrude. Vingt-deux sur vingt-six l'utilisent. Trois régions (Guyane, Martinique, Réunion) ne semblent pas l'avoir déployée. Midi-Pyrénées travaille quant à elle avec RenabIMP, outil qui est désormais en mesure d'intégrer les données produites par Gertrude avec une perte de mise en forme jugée acceptable, et est également capable de produire un format d'export conforme au format d'édition de Gertrude.

L'appropriation de ces outils par les personnels de l'Inventaire est manifeste. Dans certains cas, elle se double d'une implication forte des personnels dans le déploiement, la formation et la maintenance fonctionnelle de Gertrude, via la participation au Comité Gertrude. Cette tâche à part entière montre encore une fois la forte informatisation des services et le souhait d'avoir, avec Gertrude, un outil de production homogène.

#### • Autres outils de production

L'application principale de saisie n'est généralement pas le seul outil de production puisqu'on constate que partout (à l'exception de Champagne-ardennes) de très nombreuses bases de données sont maintenues en parallèle, auxquelles s'ajoutent une production considérable de fichiers (très souvent mentionnés dans les rapports comme étant des bases sans forcément qu'ils en soient).

Leur nombre varie fortement d'un service à l'autre et tous ne sont pas forcément « vivants ». Dix régions ont ainsi moins de dix « bases » en plus de Gertrude :

Champagne-Ardenne	0
Midi-Pyrénées	1
Nord-Pas-de-Calais	1
Franche-Comté	2
Limousin	3
Bretagne	3
PACA	4
Alsace	5
Corse	6
Haute-Normandie	9

et six en ont dix ou plus :

Picardie	10
Auvergne	11
Bourgogne	16
Île-de-France	33
Basse-Normandie	43
Lorraine	68

Deux catégories de « bases » émergent à la lecture des rapports annuels. D'une part, on trouve celles qui servent à stocker ou saisir des données d'enquête, hors documentation. Certaines servent ou ont servi à faire la transition entre les anciens systèmes d'information et Gertrude (ex. MIGRA, MIGRI et MIGRO en Basse-Normandie) ou à sauvegarder les notices Mérimée et Palissy récupérées du système national ou envoyées à celui-ci (MÉRIMÉE en Bourgogne, Mérimée en Haute-Normandie, Palissy en Limousin ou Haute-Normandie, Architecture BN et Objets BN en Basse-Normandie). D'autres, plus nombreuses, contiennent des notices d'inventaire (enquête sur les canaux de Bourgogne, notices architecture et mobilier en Haute-Normandie, bases départementales en Île-de-France), des dossiers thématiques (Verrières Saint-Lazare ou Graffiti Drancy en Île-de-France, Legs Fesch en Corse) ou des données produites en collaboration avec les partenaires du service (CAOA en Haute-Normandie). À cela s'ajoutent les bases de repérés et recensés (Kartenn en Bretagne, bases des repérés archi en Alsace, bases de repérage pour étude d'inventaire en Île-de-France...) qui, selon les services, font l'objet d'une intégration à Gertrude, ou non.

Une seconde catégorie de « bases » sert à regrouper toute la documentation et les référentiels utilisés pour la constitution des enquêtes. Citons par exemple :

- les bibliographies comme en Auvergne, en Midi-Pyrénées ou en Corse ;
- les listes d'autorités (généralement artistes ou architectes) comme en Auvergne, en Alsace, en Basse-Normandie, en Corse ou en Picardie ;
- les illustrations et photothèques, présentes dans quasiment toutes les régions ;
- les documentations comme en Alsace, en Bourgogne ou en Limousin ;
- les fonds audio comme en Picardie ;
- les catalogages comme en Haute-Normandie, en Picardie ou en Île-de-France.
- les catalogues de bibliothèques.

#### • La production des données

La saisie de nouvelles données s'effectue sur les outils de production type Gertrude ou RenabIMP, à l'exception des données qui viennent compléter, voire finaliser, des enquêtes démarrées sur des outils antérieurs.

Un effort général est mis sur la reprise des données. Deux axes principaux se dégagent :

- la reprise des données des anciens outils de production qu'il faut désormais réintégrer dans Gertrude. Ce travail s'accompagne généralement d'une phase lourde de correction et de mise à niveau du format des données, notamment sur les coordonnées géographiques (Champagne-ardennes) que certaines régions (Bretagne, Rhône-Alpes) ont achevé ;
- le lancement (ou la poursuite) de campagnes de dématérialisation de dossiers (Alsace, PACA) mais surtout de photographies (Alsace, Limousin, Bourgogne, Bretagne, Franche-Comté, Île-de-France, Haute-Normandie, Picardie, Rhône-Alpes).



Ces opérations de reprises, bien que nécessaires, sont extrêmement chronophages et requièrent un suivi que les services ne sont pas toujours en mesure d'assurer comme ils le souhaiteraient. Cette mission est assurée soit par les gestionnaires de base de données ou les documentalistes (lorsque le service en a), soit par les chercheurs comme en Champagne-ardennes et en Basse Normandie.

### • La publication et le partage des données

#### Stratégie de diffusion

Pour la diffusion de leurs données, les régions réalisent un « adossement » quasi systématique des outils de diffusion des services aux portails et applications régionales existantes. Les ressources de l'Inventaire sont ainsi accessibles via les portails des régions et non par des sites indépendants (sauf opération exceptionnelle du type canaux de Bourgogne), ce qui permet à la fois de soulager les personnels des SRI de la maintenance d'un site et surtout de participer visiblement à la politique patrimoniale de la tutelle.

Les services explorent également de nouvelles façons de diffuser leurs travaux, que ça soit en profitant des outils mis à disposition par la région ou en faisant développer de nouveaux produits multimédias : exploitation des SIG régionaux en Bretagne et en Franche-Comté, mise en place de « boîte à appli » en Alsace, diffusion d'archives sonores et audiovisuelles en Picardie, création d'une application smartphone en Rhône-Alpes et création de visites virtuelles Midi-Pyrénées.

#### Publication régionale de données en ligne

Côté chiffres, on observe une diminution significative du nombre de rapports n'indiquant aucune diffusion de données, soit que la région ne dispose pas de plateforme de mise en ligne, soit qu'elle n'ait pas souhaité diffuser ses données, soit que l'information ne nous soit pas parvenue : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Corse, Guadeloupe, Guyane, Île-de-France, Martinique, Basse Normandie, Haute-Normandie et Réunion.

La moitié des SRI ( 12) diffusent désormais leurs travaux au niveau régional.

- six régions ont procédé pour la première fois à la mise en ligne de leurs données en 2015 (Champagne Ardennes, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais et PACA) ;
- six régions ont continué la diffusion initiée les années précédentes (Alsace, Bretagne, Midi-Pyrénées, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes).

À l'exception de Midi-Pyrénées, la quasi-totalité de ces régions utilise le module « diffusion » de Gertrude pour la publication de leurs données.

#### Open data

L'effort d'ouverture des données aux publics et de partage avec les applications des partenaires est réel, même si l'on peut regretter que l'open data soit encore timidement mis en œuvre dans la plupart des régions. Ainsi, deux régions seulement ont partagé des données en open data :

- Alsace : 8 942 dossiers architecture, 14 467 dossiers mobiliers (pas de partage d'image, uniquement renvoi par liens)
- Bretagne: 76 984 dossiers architectures, 24 970 dossiers mobiliers

RESSOURCES DIFFUSÉES SUR LES PORTAILS RÉGIONAUX EN 2015									
	DOSSIERS ARCHITECTURE			DOSSIERS MOBILIER			IMAGES		
	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015
Alsace	428	5 450	5878	908	10 139	11047	3 079	73 677	76746
Aquitaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auvergne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourgogne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bretagne	75 677	N.R.	76 984	24 485	NR	24 970	323 602	N.R.	340 065
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Champagne-Ardenne	0	2 286	2 286	0	2 694	2 694	0	52 559	52 559
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Franche-Comté	0	1 578	1 578	0	1 107	1 107	0	54279	54 279
Guadeloupe	non renseigné								
Guyane	non renseigné								
Île-de-France	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Languedoc-Roussillon	0	65	65	0	103	103	0	0	0
Limousin	0	1 848	1 848	0	379	379	0	16 372	16 372
Lorraine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Martinique	non renseigné								
Midi-Pyrénées*	26 177	200	26 406	13 147	75	13 211	231 785	-13 333	218 452
Nord - Pas-de-Calais	0	492	492	0	80	80	0	3342	3342
Basse-Normandie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Normandie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pays de la Loire	7 228	NR	NR	1 887	NR	NR	49 206	NR	NR
Picardie	2 978	573	3 076	1 529	519	2 048	17 426	8 150	2 5576



## RESSOURCES DIFFUSÉES SUR LES PORTAUX RÉGIONAUX EN 2015

	DOSSIERS ARCHITECTURE			DOSSIERS MOBILIER			IMAGES		
	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015	TOTAL 2014	AJOUT 2015	TOTAL 2015
Poitou-Charentes	6588	7476	14064	636	883	1519	46846	38437	85283
Provence - Alpes Côte d'Azur	0	3862	3862	0	2644	2644	0	269	269
Réunion	non renseigné								
Rhône-Alpes	10161	-	10506	3602	485	3695	-	-	-
	129237	41224	159040	46194	19163	83998	671944	238052	897866

\* Les totaux indiqués pour 2015 comptabilisent les nouvelles notices versées dans l'année sur le portail et celles qui ont été retirées pour reprise ou parce qu'elles faisaient doublon (notamment 13 333 images mises en communication restreinte).

## Bilan des publications imprimées

Isabelle Duhau

## • L'année 2015

L'année 2015 a vu la publication de 35 titres répartis dans les trois collections nationales (*Parcours, Images et Cahiers*), dans les collections régionales ainsi que dans la catégorie des publications dites hors collection. La stabilité de la capacité éditoriale de l'Inventaire général perdure d'année en année ; 2015 est même une année plutôt fructueuse.

Deux collections nationales se portent plutôt bien : 4 *Cahiers du Patrimoine* – dont le premier volume dans la charte graphique toilettée – et 7 *Images du Patrimoine* ont été publiés. En revanche les *Parcours du Patrimoine* sont davantage à la peine : 6 nouveaux titres cette année, tandis que les collections régionales poursuivent leur croissance : les *Patrimoines* en Midi-Pyrénées, *Patrimoine*

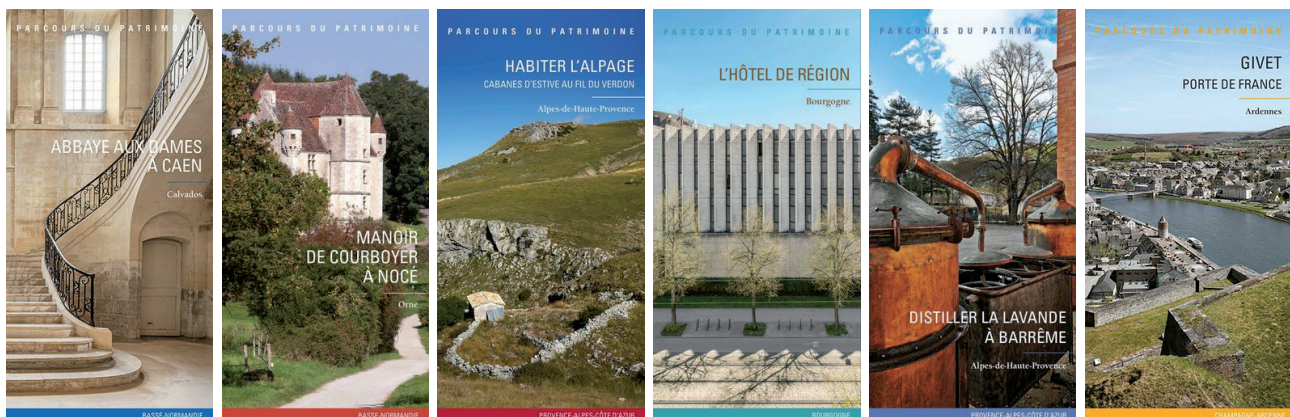
et *Territoire* en Haute-Normandie et *Visages du patrimoine en Aquitaine* ont accueilli 8 titres. L'Alsace a créé une nouvelle collection *Clé du patrimoine d'Alsace* - assez similaire aux autres collections régionales - et publié un premier titre. Le Centre – Val de Loire a publié un volume dans sa collection jeunesse.

Le phénomène beau livre reste limité : 2 titres ; en revanche le nombre d'ouvrages hors collection augmente : 6 titres.

Les régions PACA, Midi-Pyrénées et Aquitaine ont publié chacune 4 volumes cette année ; le Centre – Val de Loire, la Basse-Normandie et Pays de la Loire, 3 volumes.

8 régions (outremer excepté) (9 en 2014) n'ont publié aucun ouvrage imprimé en 2015 (Auvergne, Bretagne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Picardie et Rhône-Alpes).

## Les Parcours du patrimoine



n° 394

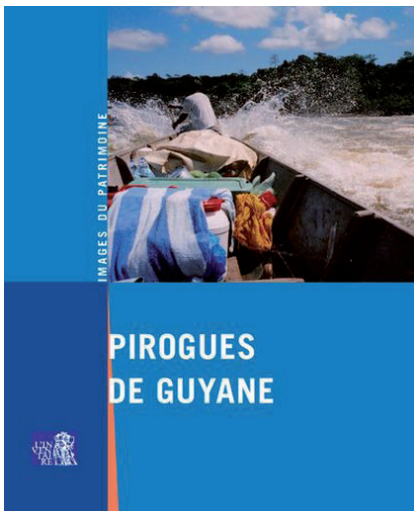
n° 395

n° 396

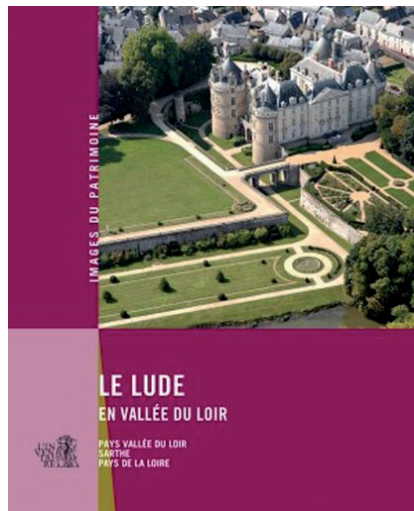
n° 397

n° 398

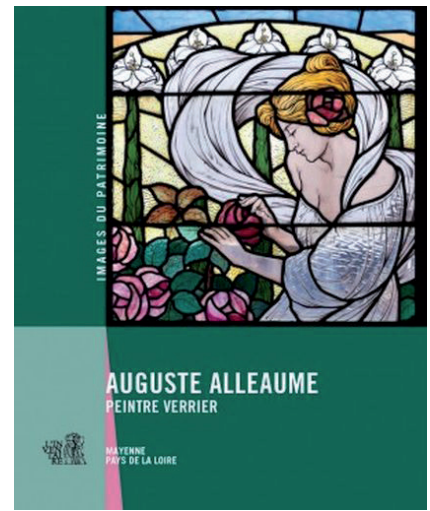
n° 399



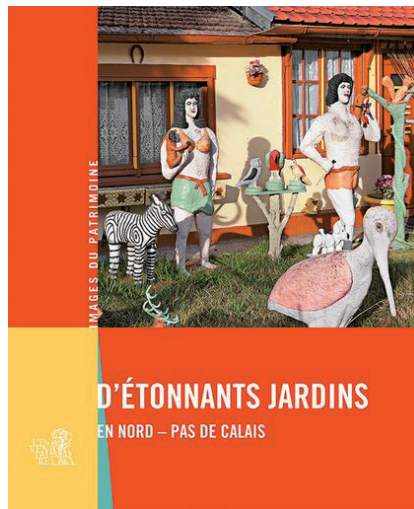
n° 280



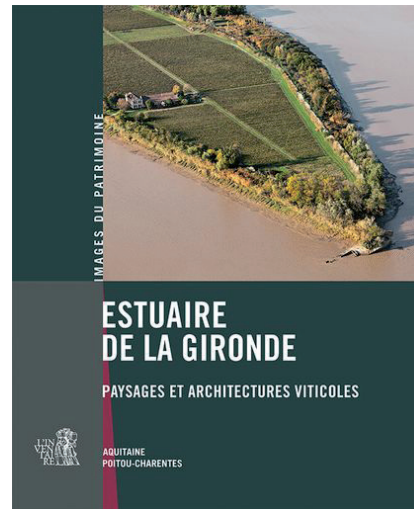
n° 285



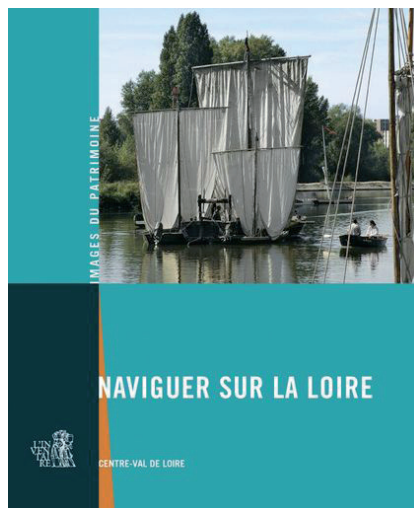
n° 291



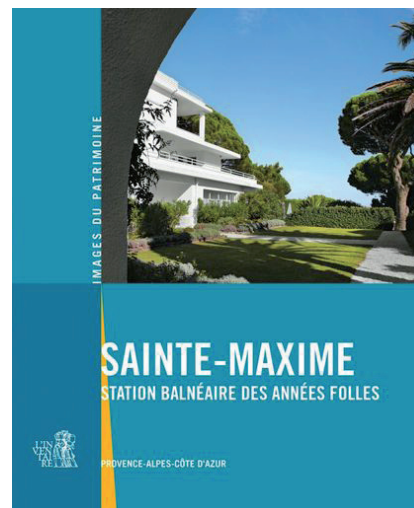
n° 293



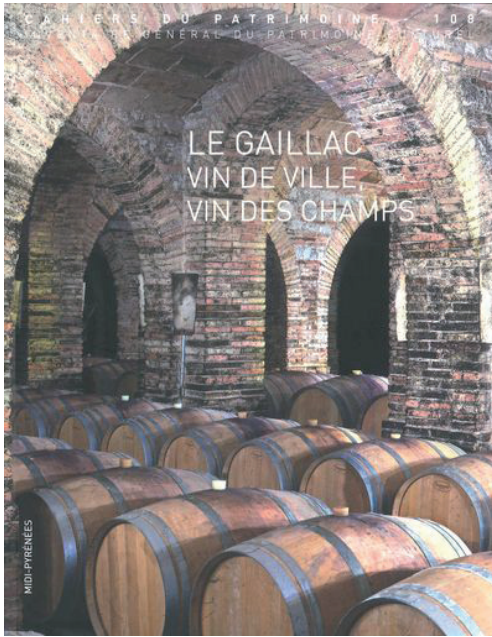
n° 294



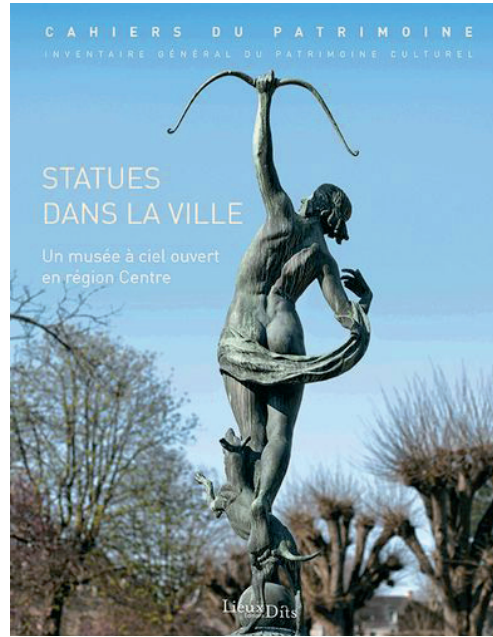
n° 295



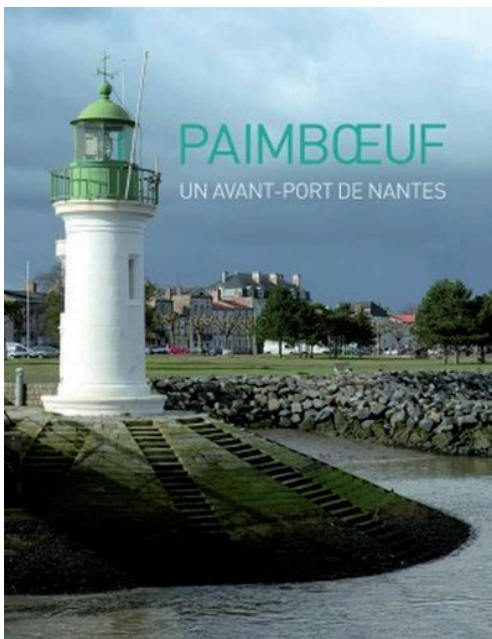
n° 296



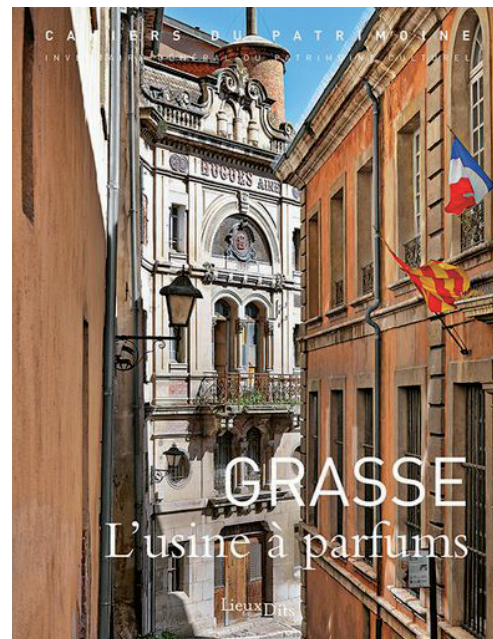
n° 108



n° 110

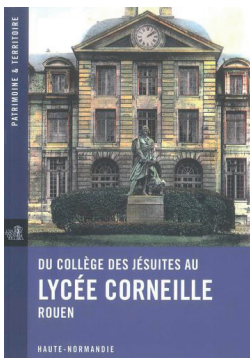


n° 112

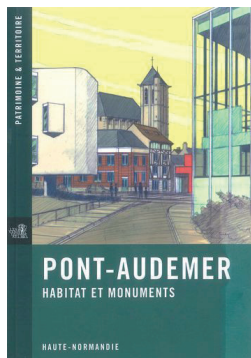


n° 113

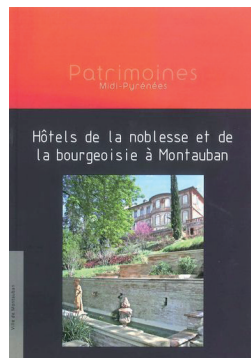
Les collections régionales



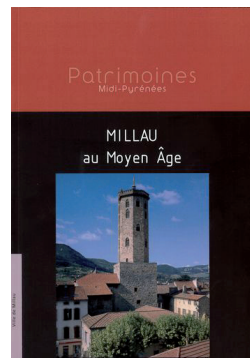
Patrimoine et territoire (Hte-Normandie)



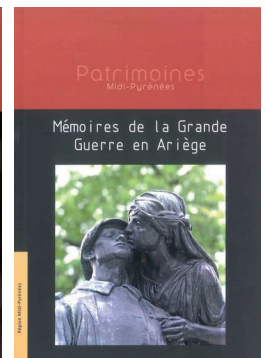
Patrimoine et territoire (Hte-Normandie)



Patrimoines Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées)



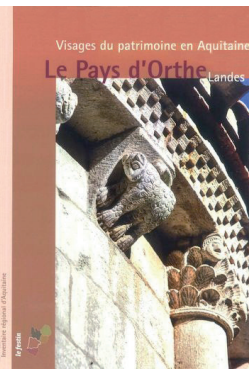
Patrimoines Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées)



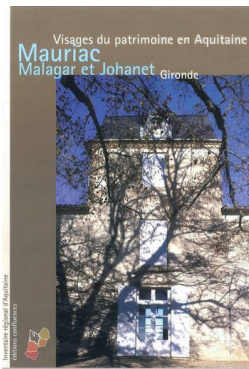
Patrimoines Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées)



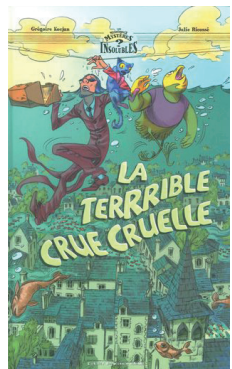
Visages du patrimoine en Aquitaine



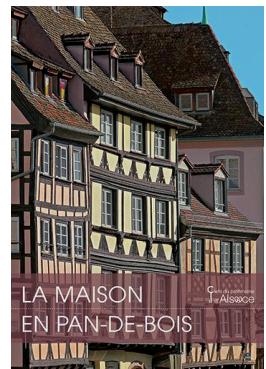
Visages du patrimoine en Aquitaine



Visages du patrimoine en Aquitaine

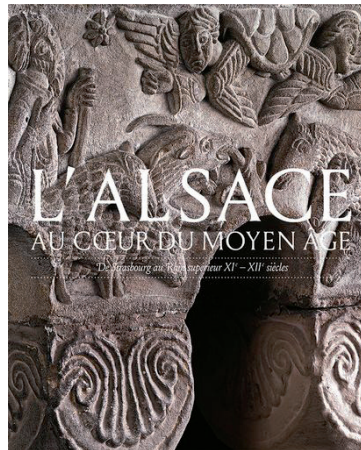


Les mystérieux mystères... (Centre)



Clef du patrimoine d'Alsace

Les beaux livres

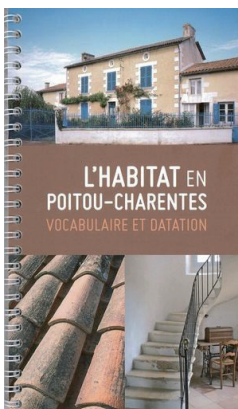


Alsace

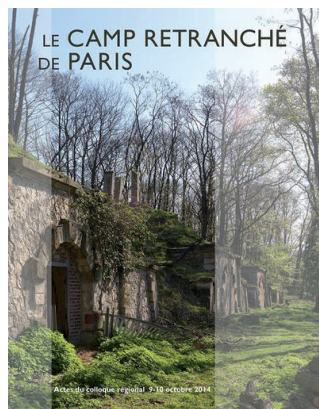


Basse-Normandie

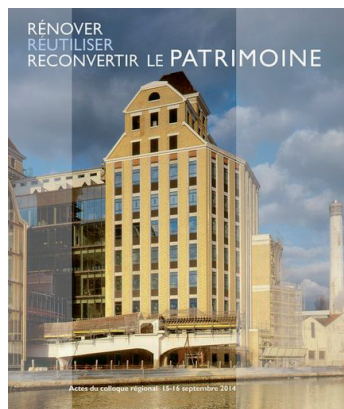
Les publications hors collection



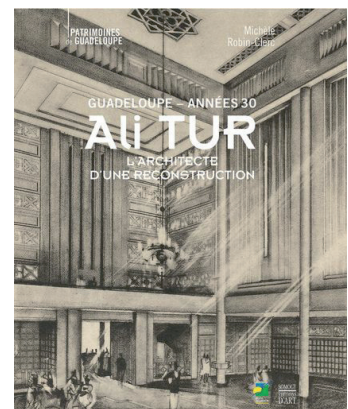
Poitou-Charentes



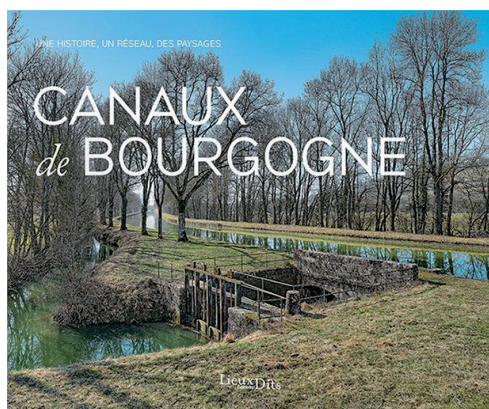
Île-de-France



Île-de-France



Guadeloupe



Bourgogne



• Bilan des publications imprimées de ces 10 dernières années

	COLLECTIONS NATIONALES			HORS COLL.	COLL. RÉG.	BEAUX LIVRES	TOTAL 2015	TOTAL DEPUIS 2004 DANS LES COLL. NAT.	TOTAL DEPUIS 2004 HORS COLL. NAT.	TOTAL GÉNÉRAL DEPUIS 2004
	PARCOURS DU PAT.	IMAGES DU PAT.	CAHIERS DU PAT.							
Alsace					1	1	2	9	9	18
Aquitaine		1*			3		4	5	7	12
Auvergne								8	1	9
Bourgogne	1			1			2	2	4	6
Bretagne								3	7	10
Centre		1	1		1		3	18	9	27
Champagne-Ardenne	1						1	22	2	24
Corse				1			1	0	2	2
Franche-Comté								16	4	20
Guadeloupe				1			1	1	2	4
Guyane		1					1	7	0	7
Île-de-France				2			2	25	11	36
Languedoc-Roussillon								5	13	18
Limousin								3	0	3
Lorraine								3	1	4
Martinique								2	0	2
Midi-Pyrénées			1		3		4	5	16	21
Nord – Pas de Calais		1					1	7	1	8
Basse Normandie	2					1	3	15	2	17
Haute Normandie					2		2	10	12	22
Pays de la Loire		2	1				3	18	1	19
Picardie								12	0	12
Poitou-Charentes		1*		1			1	16	2	18
PACA	2	1	1				4	6	0	6
Réunion								1	0	1
Rhône-Alpes								2	1	3
Total	6	7	4	6	10	2	35			

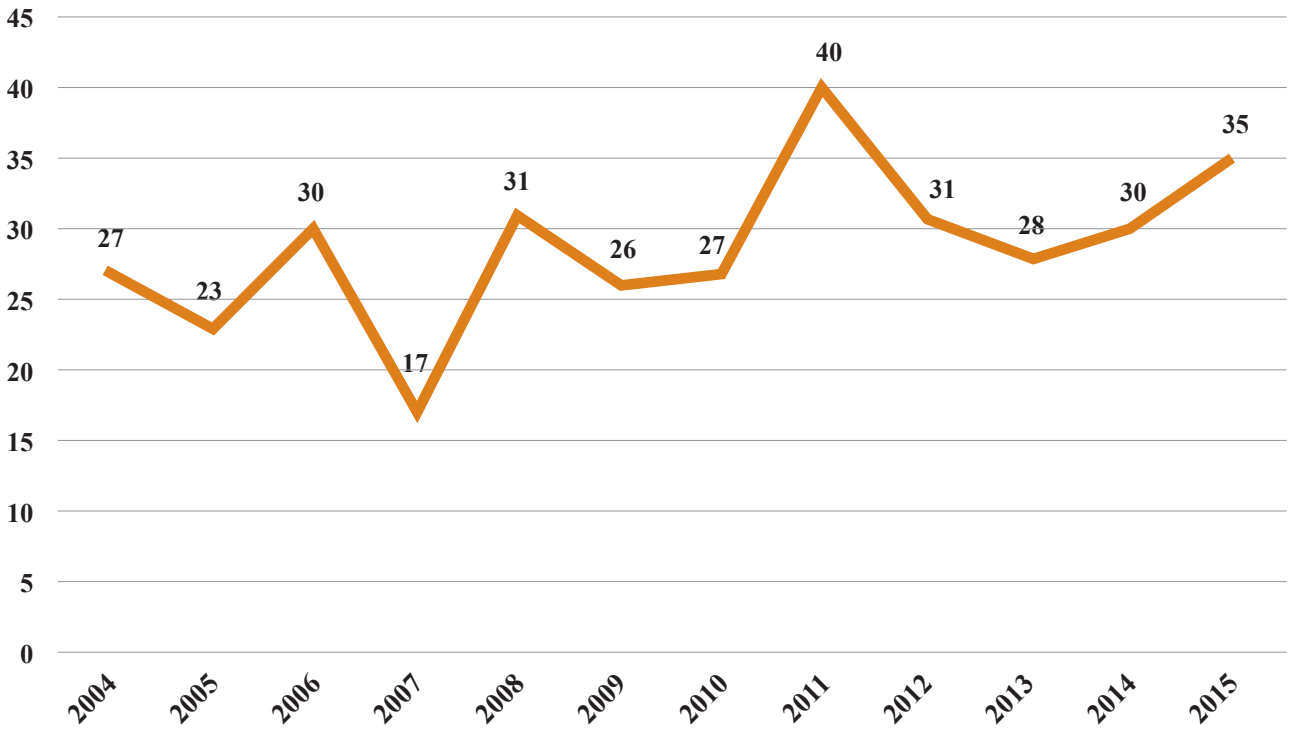
\* Publication inter-régionale



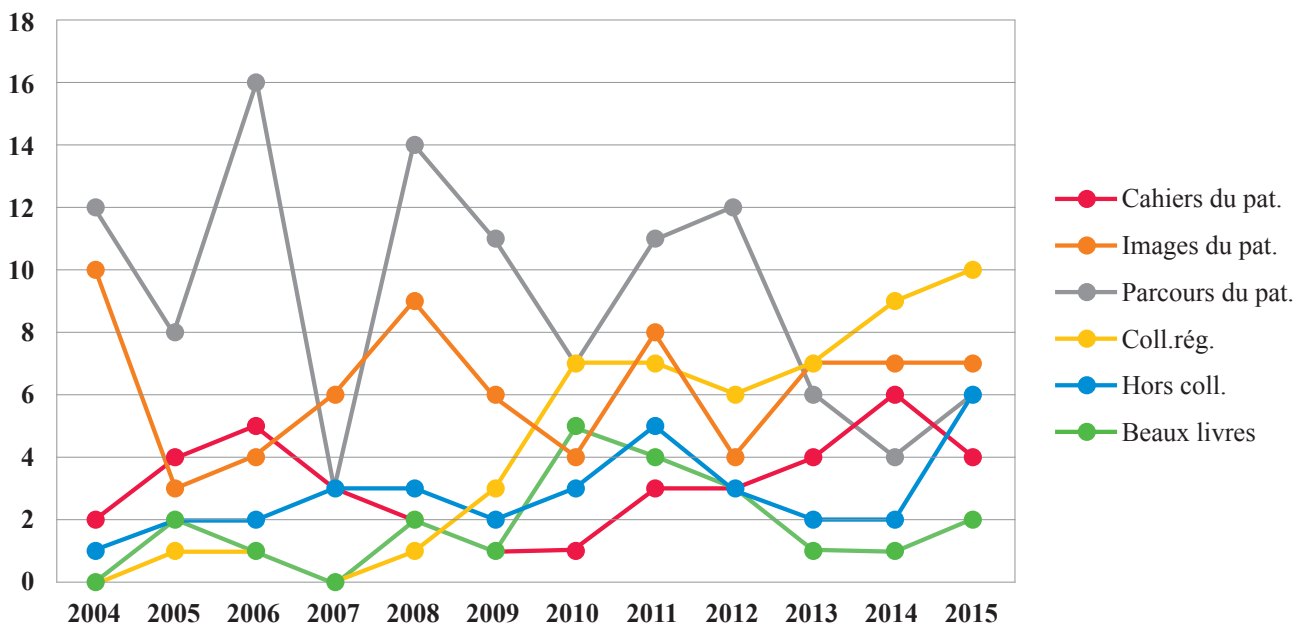
La décentralisation de l'Inventaire général avait fait craindre la disparition de ses collections nationales. Le tableau ci-dessus montre qu'il n'en est rien. Seules 8 régions sur 26 ont davantage publié hors des collections nationales, sans pour autant avoir abandonné toute publication dans les *Cahiers*, les *Images* ou les *Parcours du Patrimoine*.

Dans l'ensemble, l'activité éditoriale imprimée depuis la décentralisation est restée intense – la majorité des régions a publié au moins un titre par an – malgré le développement parallèle de productions électroniques variées.

**NOMBRE ANNUEL DE PUBLICATIONS**



**PUBLICATIONS IMPRIMÉES DES SERVICES DEPUIS 2004**



La moyenne annuelle des publications dans les différentes catégories d'ouvrage se maintient à peu près – autour d'une trentaine de titres – à l'exception d'une baisse notable des *Parcours du Patrimoine* et d'une augmentation des collections régionales. Ce double phénomène semble assez logique puisque, la collection jeunesse lancée par la région Centre – Val de Loire mise à part, toutes les collections régionales ont adopté le même format A5 et peu ou prou le même type de contenu : la monographie d'un site ou le traitement très synthétique d'un sujet, à l'instar des *Parcours*.

*Les publications numériques*

• Sites des SRI

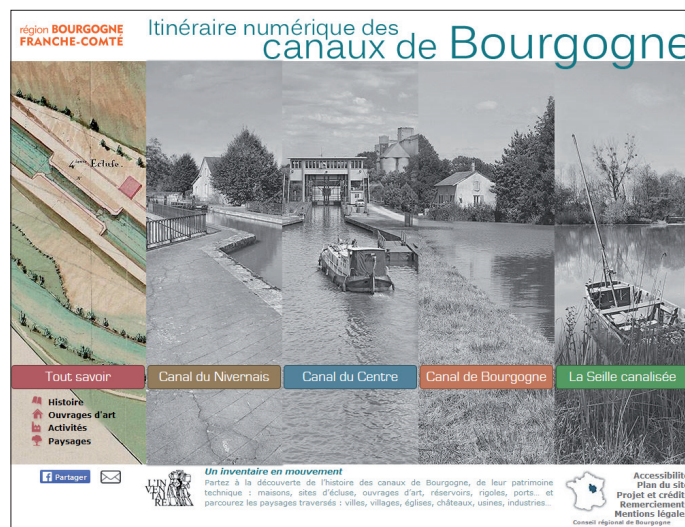
En 2015, les services ont poursuivi la mise en ligne sur leur site de «brèves», de «parcours de découverte», de visites virtuelles, de web documentaires (Bourgogne, Limousin, Midi-Pyrénées, etc.).

Il faut noter :

- Le Nord Pas-de-Calais a ouvert son portail de diffusion Gertrude.
- La Franche-Comté a ouvert son portail patrimoine qui regroupe à la fois un accès aux dossiers Gertrude et à de nombreux développements pour promouvoir le patrimoine régional.
- Deux régions Picardie et Poitou-Charentes ont publié sous forme numérique, sans s'attacher encore à leur archivage pérenne.
- Rhône-Alpes poursuit sa politique de publication électronique pérenne avec les *Carnets de l'Inventaire*, rejoint par Languedoc-Roussillon qui lance sa revue numérique *Patrimoines du Sud* et souhaite intégrer la plateforme revue.org.

*Bourgogne*

Mise en ligne de l'itinéraire numérique des canaux de Bourgogne (site internet accessible à l'adresse suivante : [canaux.region-bourgogne.fr](http://canaux.region-bourgogne.fr)), récompensé, pour son caractère innovant, par un Territoria d'argent au Sénat en novembre 2015.



*Franche-Comté*

Le portail patrimoine <http://patrimoine.franche-comte.fr>, lancé en mai 2015, constitue l'outil de diffusion des dossiers électroniques produits dans le service.

Le portail vise la promotion du patrimoine de la région à l'échelon national mais aussi international (notamment en direction des pays limitrophes). Il a également pour objectif d'informer, de sensibiliser les habitants du territoire à leur patrimoine et aux politiques conduites par la Région en la matière (études, restaurations et valorisations).

Outre l'accès aux dossiers produits par le service (2 685 accessibles en ligne fin 2015 : dossiers actuels saisis dans Gertrude et dossiers antérieurs versés dans Gertrude), le portail patrimoine donne accès à la photothèque du service (54 279 photographies en ligne), au catalogue du centre de documentation (plus de 5 000 références sur le patrimoine), à des ouvrages du service numérisés, aux actualités culturelles et patrimoniales de la région ainsi qu'aux informations relatives aux dispositifs régionaux d'aides en faveur du patrimoine (fiches de procédure, exemples de réalisation...).





### Midi-Pyrénées

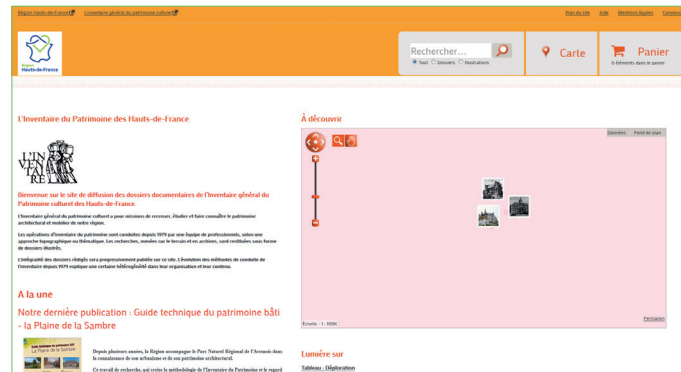
Deux visites virtuelles destinées à la ville Tarbes ont été finalisées à l'automne. La première met en valeur l'intérieur de la chapelle de l'hôpital de l'Ayguerote, la seconde propose une promenade dans les jardins, préfigurant la publication en préparation pour 2016. Par ail-

leurs, une randonnée patrimoniale, destinée à valoriser les données de l'Inventaire général recueillies sur la commune de Montricoux est en ligne depuis le mois d'octobre. Enfin, une visite alliant les données de l'inventaire et la réalité virtuelle sur l'église Saint-Barthélemy de Mont est en ligne depuis la fin de l'année.



### Nord Pas-de-Calais

Le site de diffusion <http://patrimoine.nordpasdecalais.fr> a été ouvert le 27 mai 2015.



### Vidéoguide Limousin (<http://www.videoguidelimousin.fr/>)

Le SRI est maître d'œuvre du vidéoguide limousin, outil numérique d'accompagnement à la visite du patrimoine, enrichi d'une application mobile, téléchargeable gratuitement sur les plateformes Google Play et iTunes. Vidéoguide Limousin s'est enrichi en 2015 de trois nouveaux parcours :

- la Vallée des peintres à Crozant,
- 3 communes, Allasac, Saint-Viance et Voutezac, au cœur du Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise,
- visite des vestiges d'un château Renaissance et de ses remarquables écuries décorées de peintures équestres, dans le bourg de la petite commune des Cars.





*Patrimoines du Sud - Languedoc-Roussillon*

La région a lancé en février 2015 une revue scientifique numérique actuellement hébergée sur le site de l'Inventaire Languedoc-Roussillon (<http://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedoc-roussillon.fr>) qui s'intéresse aux patrimoines de la région LR tout en ayant choisi un titre pouvant convenir à la future région élargie.

Avant de pouvoir soumettre la candidature de la revue à l'accès de la plate-forme Revues.org, il est obligatoire de faire paraître

4 numéros sur un site internet, afin de démontrer la solidité du projet, raison pour laquelle *Patrimoines du Sud* était hébergé sur le portail régional en 2015.

Les 2 premiers numéros ont été mis en ligne en 2015 qui contiennent 5 articles de membres du service, (4 articles de Josiane Pagnon et 1 article de Lisa Caliste ; Josiane Pagnon assurant également le secrétariat de rédaction).

Saint-Pons-de-Thomières. M. Couderette © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

*In Situ revue des patrimoines*

En 2015, le taux de consultation moyen est de **45 000 visites** par mois (32 000 en 2014), provenant de :

- 31% France,**
- 22,8% Allemagne,**
- 9,5% USA**
- 7,6% Canada,**
- 6,7% Norvège,**
- 3,5% Royaume Uni**

...

Deux articles ont été publiés par des chercheurs de l'Inventaire général dans *In Situ la revue des patrimoines*, (plate-forme

d'OpenEdition dédiée aux revues en ligne (<http://www.revues.org/>) (2 numéros publiés en 2015)

**Emmanuelle Real**, « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In Situ* [En ligne], 26 | 2015, mis en ligne le 06 juillet 2015, consulté le 13 octobre 2016. URL : <http://insitu.revues.org/11745> ; DOI : 10.4000/insitu.11745

**Géraud Buffa**, « La reconversion de la centrale Montemartini dans le quartier d'Ostiense à Rome », *In Situ* [En ligne], 26 | 2015, mis en ligne le 06 juillet 2015, consulté le 14 octobre 2016. URL : <http://insitu.revues.org/11782> ; DOI : 10.4000/insitu.11782